

La revue catholique des idées et des faits

23. SEPT. 1924

UI SINI UNUM!

vendredi 19 septembre 1924

Sommaire :

Louis Veuillot

La tragédie de la " Diaspora ,, russe

Individualisme et suffragisme

" Les Muses latines ,,

Georges Legrand

Charles Saroléa

Louise Van den Plas

Omer Englebert

Les idées et les faits : Chronique des idées : Pierre Ronsard, J. Schyrgens. —
Hongrie. — Afrique du Sud.

La Semaine

* *Le monde siège toujours à Genève. Et pendant qu'on y cherche une formule de paix une nouvelle guerre a éclaté, en Chine cette fois. Le péril jaune ! Si la guerre civile actuelle a pour résultat de donner une cohésion plus grande à la Chine, et si d'autre part la politique anti-japonaise des États-Unis amène tous les jaunes à former le bloc asiatique, le fameux péril jaune pourrait bien dans un avenir rapproché, devenir un vrai péril.*

* *Le dictateur espagnol voudrait faire la paix au Maroc. Si nous sommes bien informés, l'Espagne est en pleine prospérité. Seule la vie politique y était radicalement pourrie. Si Primo de Rivera arrive à nettoyer les écuries d'Augias, à liquider la malheureuse affaire Marocaine, et à préparer le retour à un régime stable, il aura bien mérité de la Patrie. Félicitons nous de n'avoir pas besoin de dictateur chez nous. Mais ce n'est pas exalter la dictature que de*

reconnaître qu'en Italie et en Espagne elle était le seul moyen d'éviter l'anarchie. D'ailleurs tous ceux que le spectre de la dictature hante jour et nuit devraient se rappeler parfois que sans la dictature (militaire et civile), les alliés perdaient la guerre.

* *Un journal catholique a violemment reproché à un autre organe catholique de vouloir réformer profondément la vie politique belge.*

Tout de même ! Notre régime n'est pourtant pas le nec plus ultra. Tendre à l'améliorer par les voies légales, et créer un mouvement qui, s'il réussit, aboutira à une révision constitutionnelle de plus, est-ce un crime ? Il a bien fallu passer par là pour « légaliser » Lophem, pourquoi ne tendrait-on pas à rétablir la situation que Lophem a compromise ? Et puis, on se trompe sur la mentalité des jeunes. Il y a quelque chose de changé en Europe et en Belgique. On n'a plus le fétichisme des grandes conquêtes du XIX^{me} siècle !...

Bruxelles : 81, rue de l'Abbaye.

(Tél. : 451,70 ; Compte chèque-postal : 48.916)

CHOCOLAT

D
U
C

CHOCOLAT



DU C ANVERS

LA

GRANDE

MARQUE

BELGE

Action catholique

79, Chaussée de Haecht, 79, Bruxelles

*Se recommande spécialement pour l'édition de tout ouvrage
Religieux, Philosophique, Scientifique, etc.*

PARQUETERIE

DE LUXE ET ORDINAIRE

SYSTÈMES HYDROFUGES

sur Carreaux spéciaux et sur Béton

PARQUETS MASSIFS sur Gitages

Téléph. : 32193

PARQUETS TAPIS

USINE A VAPEUR

BUREAUX et ATELIERS : 9, Rue Saint-Hubert, 9
Rond Point de l'Avenue de Tervuren (Cinquantenaire)

QUI
S'HABILLE BIEN

S'HABILLE CHEZ

Franç. Vanderlinden

17, rue des Cultes, 17

:- BRUXELLES :-

G. VERAART

• • • • DÉCORATION

:- PEINTURE DE BATIMENTS :-

25, PLACE VAN MEYEL ETTERBEEK
BRUXELLES

ENTREPRISE GÉNÉRALE ♦ ♦ ♦ ♦

♦ ♦ ♦ DE DÉCORATION INTÉRIEURE

LIBRAIRIE SAINT-LUC
MON LIELENS

R. VAN ESPEN-DUFLLOT SUCC.
26; rue de la Montagne; 26; BRUXELLES

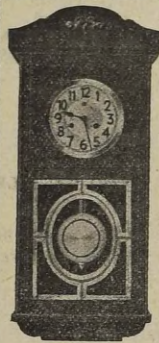
MISSALE ROMANUM — BREVIARIUM ROMANUM
LIVRES LITURGIQUES — ASCÉTISME
Grand choix de livres de prières et de chapelets
IMAGERIE RELIGIEUSE — CACHETS DE 1^{re} COMMUNION
Typographie - Lithographie - Reliures

CARRELAGES

J. SWARTENBROECKX
6, Avenue de la Porte de Hal, 6
BRUXELLES

REVETEMENTS

Téléphone B 15911



Horlogerie Centrale

MAISON FONDÉE EN 1894

3, rue de Flandre, BRUXELLES

MONTRES, PENDULES EN MARBRE
: : ET CUIVRE, RÉVEILS : :

Grand choix de régulateurs
à carillon « Westminster »

Atelier spécial pour réparations.
Travail soigné et garanti.

Banque de l'Arrondissement d'Anvers

SOCIÉTÉ ANONYME

SIÈGE SOCIAL : Longue rue Neuve, 107-111, ANVERS

Succursale : Rue Théophile Roucourt, 2, Berchem-lez-Anvers

Comptes chèques. — Ouvertures de crédit — Comptes à terme.
— Comptes de quinzaine. — Caisse d'épargne. — Location de coffres-forts, etc., etc.

LE GLOBE. A. DE STAERCKE, 3, Avenue Louise, Bruxelles

VOYAGES DE NOCES, PARTICULIERS ET POUR GROUPES. — Organisation à forfait de 1^{er} ordre

: : AUTOS ET AUTOS CARS-SALONS : :
— CARROSSERIE UNIQUE —
pour mariages — cérémonies — excursions

|| HOTELS A LOURDES. — Retenez-les en nos
bureaux aux tarifs même des hôtels par le
GLOBE TICKET HOTEL : : : :

A LA
VIERGE NOIRE
Bruxelles

Coin des rues Ste-Catherine et de la Vierge Noire

CHOIX INCOMPARABLE
DE

Vêtements pour Hommes et Enfants

COUPE IRREPROCHABLE

PRIX MODÉRÉS

Rayon spécial de Vêtements sur mesure

VÊTEMENTS DE TRAVAIL, COLLÈGES, PENSIONS,
ADMINISTRATIONS
LIVRÉES

Succursales à ANVERS, TOURNAI et CHARLEROI

Grand Cremant
du Château des Cheminières

Médailles d'Or, Grands Prix, etc. aux Expositions

Provenant des cépages sélectionnés des meilleurs crus
de Champagne cultivés dans le vignoble des Cheminières

Nouveau Prix-Courant

par suite de la baisse des Prix

La bouteille champenoise de 80 centilitres :

12 Bouteilles . . fr. fr. 82,75 rendu Jeumont

24 Demi-Bouteilles fr. fr. 98,60 » »

Caisse d'essai - 4 Bouteilles fr. fr. 27,75 » »

emballage compris.

(Demi-doux, demi-sec, Dry et Brut)

Seuls les simples droits de régie (0,14 fr. par bouteille), les frais de port, de douane, taxe de transmission belge sont à la charge du client.

S'adresser à M. Félix DOCHAIN, 245, Chaussée de Gilly,
à Couillet (Belgique);
soit à M. DOCHAIN-DEFER, Élysée Building, 56, Rue du
Faubourg St-Honoré, Paris;
ou 4, Rue d'Aguesseau, Paris.

DAMES DE MARIE

Chaussée de Haecht, 66-76, Bruxelles

Humanités Gréco-Latines

ÉCOLE NORMALE MOYENNE ARCHIÉPISCOPALE
pour la formation de Régents. — Diplôme légal
Les inscriptions se prennent à l'École normale moyenne
avant le 15 août. — Pour les cours préparatoires
jusque fin septembre.

INTERNAT ET EXTERNAT

ENGHIEN

COLLÈGE SAINT AUGUSTIN

HUMANITÉS GRÉCO-LATINES
- HUMANITÉS MODERNES -
SECTION PRÉPARATOIRE

Prix de la pension : 1800 francs

GRAND AIR — PLAINE DE SPORT

LE PORTE PLUME A RESERVOIR

“SWAN”INDISPENSABLE A CELUI
QUI ECRIT FREQUEMMENTCHAQUE “SWAN” EST GARANTI
EN VENTE PARTOUTFabricants : MABIE TODD & Co Ltd (Belgium) Société Anonyme
8-10, rue Neuve, BruxellesCOMPTOIR
D'OPTIQUEFONDÉE
EN 1885**MAISON BLAISE**FONDÉE
EN 188546 RUE DE LA PAIX 46
IXELLES-BRUXELLES

JUMELLES, BAROMÈTRES, LORQUETTES EN OR, ARGENT ET ÉCAILLE
INSTRUMENTS DE PRÉCISION
Outillage perfectionné pour le montage des Verres
LUNETTERIE FRANÇAISE ET AMÉRICAINE
EXÉCUTION RAPIDE ET SOIGNÉE DES ORDONNANCES DE MM LES OCULISTES

MÊME MAISON EN FACE AU 49
HORLOGERIE — BIJOUTERIE — ORFÈVRE

Brasserie Léopold

Société Anonyme

**LÉOPOLD**

Rue Vautier-Bruxelles



302,69 & 302,75



Brapold, Bruxelles



Bruxelles, Q.-L.



17117.

Nos déclarations au fisc des matières premières employées

1913	760.115 kilogs
1914/18	■ Période de guerre, affaires quasi nulles, pas de fournitures aux boches.
1919	371.750 kilogs
1920	767.025 kilogs
1921	1.109.450 kilogs
1922	1.635.930 kilogs
1923	2.226.030 kilogs

Chiffres éloquents } dus à nos Bières de } Qualité fine
Accroissement considérable } Forte densité

MALTS FINS HOUBLONS FINS

Toute cette augmentation est due à une très forte demande de :

NOS BIÈRES FINES

STOUT LEOPOLD

Densité 7°5

LIBERATOR LEOPOLD

(Munich) Densité 6°2

BOCK LEOPOLD

(Pâle) Densité 5°2

La concurrence par la qualité

Louis Veuillot ⁽¹⁾

Je l'ai beaucoup aimé, et je l'aime encore, et beaucoup, quoique d'une manière un peu différente, avec certaines réserves que mon juvénile enthousiasme ne faisait pas autrefois. Je ne l'aime pas moins qu'il y a trente-cinq ans, mais j'apporte dans mon amour plus de discernement ; mon admiration, sans être moins vive, est plus éclairée, et je puis parler ainsi sans vanité, ce me semble, car il est bien naturel que le jugement mûrisse avec les années...

Elles firent époque dans ma vie intellectuelle et morale, et le souvenir m'en est resté très vif, ces vacances déjà lointaines. J'avais dix-huit ans, et, je ne sais par suite de quelle circonstance, au lendemain de mon premier examen de philosophie et lettres, je venais de découvrir Louis Veuillot. Une attention de la Providence m'avait mis sous la main les deux volumes de *Cà et là*. Ce fut un enchantement !. Moi qui jusqu'alors n'avais guère lu que pour satisfaire aux vœux des professeurs et des programmes, et dont le bagage n'était point lourd, — suivre les troupeaux au pâturage, cueillir des noisettes au bord des haies, retourner les foins et me blottir dans la paille d'un grenier, c'étaient en vacances plaisirs bien autrement goûtés que la lecture, — je fis de *Cà et là* le compagnon indispensable de mes pérégrinations champêtres. Je lisais et je relisais, à mi-voix, lentement, pour mieux m'imprégner des pensées et des images, puis à voix haute pour mieux entendre la musique du style. Avec un ami qui partageait toutes mes admirations, comme il a depuis partagé toutes mes joies et toutes mes peines, j'allais à travers la campagne, passant de longues heures à savourer l'arôme délicieux qui s'exhalait de ces pages. Nous en savions par cœur des chapitres entiers.

Souvenez-vous — car qui n'a pas lu, à *et là*? — C'était l'épître dédicatoire d'abord où l'âme s'ouvre toute grande, toute neuve, toute fraîche, aux splendeurs de la nature, où chante la ferveur jeune d'une vocation littéraire, où bientôt sonnent comme un glas les déceptions, les dégoûts, les tristesses de la vie, où tout se fond, s'harmonise, se perd dans l'expression émue des sentiments — indélébiles ceux-là — de l'ami, du frère, du chrétien surtout, où l'artiste, qui ne mourra jamais en Veuillot, vient enfin déposer aux pieds de la sœur aimée les fleurs cueillies au bord de la route dans les courts répit d'une vie de combat.

« Et cependant pour Vous, parce que votre cœur, bravant fièrement les maximes du monde, est resté droit devant Dieu ;

» Pour Vous, dont l'ardeur ingénue, plus sage peut-être que mon expérience morose, ne veut croire qu'au bien ; pour Vous, chrétienne, ma Sœur ;

» Afin que vous sachiez combien je vous honore et vous aime, j'ai voulu m'exercer à parler une langue que je ne connais plus.

» Prenez d'une main amie ce que je vous offre d'un cœur ami. Lorsque les années s'entasseront sur votre tête, lorsque la terre aura été entassée sur mon corps,

» Vos yeux, parcourant ces pages écrites pour Vous, ne se rempliront point de larmes ; Vous ne me plaindrez ni d'avoir vécu ni d'avoir quitté la vie.

» Vous vous réjouirez, parce que je serai parvenu dans le pays de l'éternelle jeunesse, dans le beau royaume de la vérité, de la justice et de la paix. »

Illusion du polémiste qui s'imaginait avoir oublié la langue du poète ! Non, il ne l'avait pas oubliée, et cette ravissante symphonie

(1) Cette étude, écrite il y a plusieurs années, mais inédite, nous a paru présenter quelque actualité au moment où se publie une édition complète et définitive des œuvres de Louis Veuillot. Elle sera reproduite dans une plaquette qui paraîtra prochainement sous le titre « Deux maîtres ».

de poèmes en prose que sont les deux volumes de *Cà et là* protestait contre les déclarations d'impuissance de l'Épître dédicatoire. Souvenez-vous encore.

Voici la suave histoire de mariage — le mariage de Veuillot lui-même — où l'allégresse et le deuil s'enveloppent également de sérénité :

« Belle cloche de Chamounix, qui, même avant de sonner, éveillais de si beaux rêves, je loue et j'honore la piété généreuse qui t'a dédiée au Dieu Tout-Puissant !

» Mais, si je revoyais cette vallée où tu arrivais muette quand je partais chantant, où maintenant tu chantes quand mes chants ont fini, ce n'est pas toi, cloche sonore, que je voudrais entendre. »

Voici les portraits de bourgeois libres-penseurs, — le voyage en diligence, l'étape à l'« Hôtel du Hareng couronné » — et, par contraste, la résurrection d'une ville à la foi et à la piété, la vie chrétienne au château, et les histoires de miracles, incomparables dans leur style simple et pur comme une robe blanche de première communiant, et les courses dans la montagne, et les causeries sur la plage bretonne.

Et mademoiselle Félicité « qui nage comme un poisson, qui court la nuit sur les dunes, qui fait des fleurs en coquillage et qui n'a lu que la vie des Saints » ; et la vieille Lefort, la pêcheuse de lançons qui « arrive clopin-clopant, d'un pas qui dément son air robuste et son fier bonnet à la vieille mode de Saint Jagu, campé sur sa vieille face comme un coq blanc sur un chou rouge ».

Puis les réminiscences des romans de Walter Scott où « l'amour s'engage à la vieille mode », où « l'amour tend au mariage comme l'eau pure du fleuve au lit pur de la mer ». « O belle ignorance, quels rêves délicieux ne t'a pas dus ma jeunesse ! de quels abîmes ne l'as-tu pas gardée ! » Et la confession littéraire, sous les voûtes du cloître hospitalier, en compagnie d'excellents amis, artistes et chrétiens ; et tant d'autres pages, merveilleux mélange de notes tristes et gaies, de méditations, de récits, d'envoies lyriques ; et l'épilogue fameux :

« Placez à mon côté ma plume,
Sur mon front, le Christ, mon orgueil ;
Sous mes pieds mettez ce volume ;
Et clouez en paix le cercueil.

Après la dernière prière,
Sur ma fosse plantez la croix ;
Et si l'on me donne une pierre,
Gravez dessus : « J'ai cru, je vois ! »

Mais je suis sous le charme comme je le fus au premier jour et chaque fois d'ailleurs que je me suis repris à lire *Cà et là*, et je me laisse aller à citer, incapable que je me sens de faire mieux, inquiet de voir ces beautés exquises s'évanouir comme des perles de rosée, comme des fils de la vierge aux premiers matins d'automne, si j'ai l'audace de les analyser. Combien, vis-à-vis des chefs-d'œuvre, le métier de critique devient malaisé, combien on est impuissant à faire passer dans sa prose quelque chose du frisson que l'on a ressenti au plus profond de son être !

Il était — il a aimé à le redire dans ses ouvrages et dans sa correspondance — un « enfant du peuple » ; son père, un ouvrier tonnelier ; sa mère, une brave paysanne. Quand Louis naquit, ils habitaient Boyens en Gâtinais, un pays de plaines et de douces collines.

Louis Veuillot a tracé le portrait de ses parents et le récit de leur mariage à la première page de son livre *Rome et Lorette*. Vous connaissez cette page, tant de fois citée, pittoresque, émue, qui débute par ces lignes : « Il y avait une fois, non pas un roi et une reine, mais

un ouvrier tonnelier, qui ne possédait au monde que ses outils, et qui, les portant sur son dos, l'hiver à travers la boue, l'été sous l'ardeur du soleil, s'en allait à pied de ville en ville et de campagne en campagne, fabriquant et réparant tonneaux, brocs et cuiviers » : ...

Le tonnelier et sa femme quittèrent Boynes quelques années après la naissance de Louis ; l'infortune les forçait à chercher gîte et travail ailleurs. Ils se rapprochèrent de Paris et s'établirent à Bercy. C'est là que Louis, âgé de onze ans, vint les rejoindre. Jusqu'alors il était resté à Boynes chez son grand-père maternel. Son enfance le révèle déjà intelligent, volontaire, batailleur.

Le père et la mère de Veuillot n'avaient gardé de la religion de leurs ancêtres que des traditions de moralité, de scrupuleuse honnêteté, accompagnées de quelques rares pratiques dont le sens réel et profond leur échappait ; la Révolution française les avait sévrés, comme tant de leurs pareils, des consolations religieuses : Louis le rappellera plus tard en de brûlantes pages des *Libres-Penseurs* :

« Mon père avait donc travaillé, il avait souffert, et il était mort. Sur le bord de sa fosse, je songeais aux tourments de sa vie, je les évoquais, je les vis tous ; et je comptai aussi les joies qu'aurait pu goûter, malgré sa condition servile, ce cœur vraiment fait pour Dieu. Joies pures, joies profondes ! Le crime d'une société que rien ne peut absoudre l'en avait privé ! Une lueur de vérité funèbre me fit maudire, non le travail, non la pauvreté, non la peine, mais la grande iniquité sociale, l'impunité, par laquelle est ravie aux petits de ce monde la compensation que Dieu voulait attacher à l'infériorité de leur sort. Et je sentis l'anathème éclater dans la véhémence de ma douleur (1) ».

Le jeune Louis fréquenta l'unique école de Bercy, une école laïque dont le maître tenait abonnement de lecture, et faisait porter les livres de sa bibliothèque aux personnages importants de l'endroit par les gamins de l'école, après avoir dilué l'éloge de ces productions dans des circulaires écrites sous sa dictée : ces édifiantes productions étaient des romans de Paul de Kock, de Lamoignon Langon et autres de même moralité : « On pense, écrivait plus tard Veuillot, si nous nous privions de lire ces beaux ouvrages en les colportant ainsi. Je n'y manquais pas pour ma part et il est telle de ces lectures mauvaises dont mon âme portera toujours les odieuses plaies » (2).

Ainsi se souillait une jeune imagination qui s'était enchantée jusque là aux récits de La Calprenède et de Daniel de Foë. De sa première communion, où il ne vit qu'un geste extérieur, une vaine formalité, Louis conserva un abominable souvenir.

Il avait treize ans, il était l'ainé de quatre enfants, on songea à lui choisir une profession. Un emploi de clerc chez un avoué de Paris s'étant trouvé libre, Louis entra dans l'étude de M^{re} Delavigne. La mère caressait déjà de grandes espérances : « Il travaillera de la plume comme un monsieur. Il deviendra peut-être jurisconsulte », disait-elle. Le père était moins enthousiaste : « J'aimerais mieux lui mettre dans les mains un bon outil », disait en homme pratique le tonnelier, et il ne pensait point que ce bon outil souhaité, son fils l'aurait un jour dans les mains, et qu'il le manierait de maîtresse façon, celui qui devait écrire :

« O prose, mâle outil et bon aux fortes mains. »

Dans l'étude de M^{re} Fortuné Delavigne, on faisait de la procédure, mais on faisait aussi de la politique et surtout de la littérature ; ce n'était pas pour déplaire au jeune clerc de Bercy. Bientôt il ne rêva plus que lauriers littéraires. Romans, théâtre, critique, histoire, il dévorait tout. Entretemps il s'essayait dans les recueils périodiques et dans les colonnes des journaux ; son goût l'inclinait de plus en plus de ce côté, si bien qu'un lendemain de 1830, il s'engagea dans la presse ministérielle, à Rouen d'abord, à Périgueux ensuite, d'où il devait venir à Paris pour collaborer au *Moniteur Parisien*. Au fond, peu lui importait d'être pour ou contre le gouvernement : de convictions il n'en avait point, il se sentait en veine d'écrire et il en cherchait l'occasion. Plus tard, dans son roman *L'honnête femme*, il dépeindra le milieu de province où, petit journaliste, il a fait ses premières armes. S'il pouvait satisfaire son goût croissant pour les lettres, il n'était satisfait ni du monde qui l'entourait, ni surtout de lui-même. C'est dans cet état d'esprit qu'un lundi de carnaval, il rencontra un ancien ami, Gustave Olivier, récemment converti au catholicisme. Olivier lui proposa un voyage, Veuillot accepta. Il croyait aller à Constantinople, il devait s'arrêter à Rome et y trouver ce à quoi il aspirait confusément, mais du plus profond de son être.

Sa conversion ne fut donc pas le terme de longs détours à travers les systèmes philosophiques régnants ; elle fut, la grâce aidant, la conclusion de ce qu'il avait vu, de ce qu'il avait entendu, de ce qu'il avait éprouvé. Il avait un besoin immense d'une explication claire, complète et certaine du problème de la destinée humaine ; il voulait savoir d'où il venait, où il allait, comment il devait se comporter, dans quel sens il devait agir sur ses contemporains, — car il avait le tempérament d'un homme d'action. Le catholicisme seul lui apportait cette explication et cette direction. Au milieu des turpitudes, des mesquineries, des mille passions vaines ou viles dans le réseau desquelles il s'était débattu, le catholicisme lui avait révélé des types de vertu, de désintéressement, d'héroïsme : c'était donc lui qui avait le secret de la vraie force, celle qui apprend à se vaincre soi-même. Veuillot se confessa, il communia, il fut chrétien, il le fut avec allégresse, ce qui ne signifie pas sans luttés — ses lettres à son frère nous le montrent aux prises avec la séduction des plaisirs répudiés. — Il fut chrétien pleinement, se donnant tout entier, sans réserve, esprit et cœur, à l'Église, pour obéir et pour servir.

Où servirait-il ? Un instant, en retraite chez les Jésuites de Fribourg, il pensa endosser la cagoule du moine ; l'administration où il entra ensuite à la faveur des circonstances, ne le retint guère ; bientôt sa vocation s'affirma claire : c'était dans le monde, par la plume, qu'il devait servir le Christ. Dès lors sa vie va se dérouler, admirablement une, sereine et heureuse malgré tout, en dépit des vicissitudes du combat et des deuils intimes, si bien qu'il pourra écrire en toute vérité, à la fin de *Ça et là* :

« Quant à ma vie, elle fut douce ;
Les ondes du ciel font fleurir
Sur l'aride pierre la mousse,
Sur les remords le repentir.

Dans ma lutte laborieuse
La foi soutint mon cœur charmé ;
Ce fut donc une vie heureuse,
Puisqu'enfin j'ai toujours aimé. »

Ce combattant de la bonne cause ne s'est point comparé aux chevaliers d'antan, il s'est plu à rappeler qu'il était de la race des paysans.

« Mon Père, disait-il à Dom Guéranger qui chapitrait doucement le polémiste, tout en écosant des pois sous les ombres de Solesmes, mon Père, je ne suis qu'un paysan, comme le Grand Ferré qui tua beaucoup d'Anglais pour la patrie. Laissez-moi, de grâce, continuer ma besogne » (1). Dans la préface de *Corbin et d'Aubecourt*, il écrivait : « J'ai été journaliste comme le laboureur est soldat, uniquement parce que l'invasion l'empêche de rester à cultiver ses champs » ; et dans la préface de la seconde édition de *L'honnête femme* : « Je suis le paysan qu'une subite invasion contraint de s'armer ; qui prend une faux, une fourche, un fouet, ce qu'il trouve, et qui se met en campagne sur son cheval de labour, sans uniforme, sans tactique, dirigé par la lueur de l'incendie et les hurras de l'assaillant. »

Son attitude est encore bien définie dans cette réponse au *Correspondant*, datée de 1855 : « Le devoir de la sentinelle va quelquefois jusqu'à faire feu ; elle doit tout au moins examiner ce qui se passe et en rendre fidèle compte. « Custos, quid de nocte ? » Or, qu'est-ce qu'une sentinelle, non seulement désarmée, mais muette, ou qui crie invariablement : « Dormez, tout va bien ? » Nous sommes l'œil et l'oreille du camp, placés pour signaler aux chefs les partis qui rôdent dans la plaine, pour tirer sur ceux qui insultent les murs » (2). Relisez encore ces lignes célèbres, dans la préface des *Odeurs de Paris* : « J'ai parlé comme j'ai senti, je ne m'accuse ni ne m'excuse de l'amertume de mon langage. Encore que je n'aime guère le temps où je vis, je reconnais en moi plus d'un trait de son caractère, et notamment celui que je condamne le plus : le mépris. La haine n'est point entrée dans mon cœur, mais le mépris n'en peut sortir. Il s'est cramponné là, il est vainqueur quoi que je fasse, il augmente quand je m'étudie à l'étouffer ; il désole mon âme en lui montrant, comme un effet de la perversité humaine, cette universelle conjuration contre le Christ, où l'ignorance a plus de part peut-être que la perversité ; ma raison, non moins révoltée que ma foi, accable ce que je voudrais conserver d'espérance, et me dicte des

(1) Rapporté par VILLIERS DE L'ISLE-ADAM : *Une entrevue à Solesmes*, dans *Histoires insolites*.

(2) *Mélanges*, 1855, 1^{re} série, tome VI.

(1) Avant-Propos de la première édition.

(2) *Rome et Lorette*. Introduction.

paroles acérées qu'il me semble que je ne voudrais pas écrire. J'en viens à croire que c'est ma fonction, de faire entendre aux persécuteurs de la vérité quelque chose de cet indomptable mépris par lequel se vengent la conscience et l'intelligence qu'ils écrasent, et de leur montrer dans un avenir prochain l'inexorable fouet qui tombera sur eux. Je suis cet homme qu'une force supérieure à sa volonté faisait courir sur les remparts de Jérusalem investie, mais encore orgueilleuse, criant : « Malheur, malheur ! malheur à la ville et au temple ! » Et le troisième jour, il ajouta : « Malheur à moi ! » Et il tomba mort, atteint d'un trait de l'ennemi. »

Il faut avoir bien présents à l'esprit de tels passages pour comprendre et apprécier impartialement l'œuvre polémique de Louis Veillot.

Certes, je ne puis le blâmer de s'être fait de l'ironie, de l'indignation et d'une sainte colère même — « fâchez-vous et ne péchez pas », disent nos Livres saints — des armes pour la défense de l'Église. Trop longtemps ses adversaires avaient tout osé contre elle, assurés qu'on ne répondrait à leurs sarcasmes que par des paroles de miséricorde trempées d'eau bénite. Veillot a forcé les assaillants à reculer sous une pluie de fêches qui mordaient cruellement.

Sans doute il fut généreux, magnanime à l'égard de ceux qui faisaient circuler contre lui d'infâmes faux bruits, même envers les insulteurs de sa mère.

Mais, dans la fièvre du combat, lui est-il pas arrivé d'exécuter la juste mesure ? A-t-il assez distingué les âmes viles, méchantes, scandaleuses, des âmes aveuglées de préjugés involontaires, victimes de l'éducation et du milieu, plus faibles que perverses ? N'a-t-il pas risqué d'éteindre la mèche qui fume encore, de briser le roseau courbé ? N'a-t-il pas quelque jour, en usant de cette arme redoutable, le ridicule, qu'il maniait en maître, blessé à fond d'une blessure inguérissable des hommes qu'une douce persuasion aurait pu ramener à l'Église ?

Je déplore davantage ses attaques, acerbes parfois, contre ceux de ses coreligionnaires qui ne partageaient pas sa manière de voir en des matières où la discussion était licite (organisation de la liberté d'enseignement, étude des classiques chrétiens), ou qui n'entendaient pas à sa façon le service de l'Église, les moyens à mettre en œuvre pour lui gagner le respect, la sympathie et l'amour.

« Il y a plusieurs demeures dans la maison de mon Père », a dit Notre-Seigneur. « Tous n'ont pas reçu les mêmes dons », a dit l'Apôtre. Oui, proclamons-le bien haut : il est de multiples modalités du dévouement à l'Église ; les mentalités peuvent différer sans sortir du cercle sacré de l'orthodoxie ; témoin la psychologie des Saints ; l'Évangile demeure le même, quoique considéré sous des angles divers. Et si j'aime Veillot, j'entends bien qu'on ne m'interdise pas d'aimer Ozanam et Montalembert. Je souffre quand j'entends décrier ceux-ci pour mieux exalter celui-là.

* * *

Non que j'estime également justes les idées politico-sociales d'un Veillot et d'un Montalembert.

Foncièrement catholiques l'un et l'autre, animés l'un et l'autre d'un admirable esprit d'apostolat, ils ont jugé bien différemment la vie publique de leur époque. Avec Monseigneur Pie, le grand évêque des *Instructions synodales sur les principales erreurs du temps présent*, le rédacteur de l'*Univers* a saisi d'un coup d'œil le vice essentiel, l'incurable infirmité du libéralisme politique et de l'individualisme social. Il n'a cessé de poursuivre ces deux fléaux de ses invectives et de ses ironies. Ce n'est pas lui qu'on a pu aveugler avec le clinquant de la sophistique révolutionnaire de 1789 ! Il s'était tôt dégagé des nuées qui ont obscurci bien des intelligences au XIX^e siècle.

Enfant du peuple, le parlementarisme bourgeois ne lui dit rien qui vaille et le parlementarisme ouvrier ne l'eût pas satisfait davantage ; l'électoratisme et la phraséologie qui sévissent dans les gouvernements représentatifs du XIX^e siècle lui sont odieux. S'il vivait de nos jours, il serait scandalisé peut-être, mais non certes étonné, de l'impuissance et du discrédit où sont tombés de plus en plus nos assemblées législatives ; il irait d'enthousiasme, avec beaucoup d'autres, vers une forme de gouvernement dont la monarchie héréditaire, les pouvoirs régionaux et les corporations professionnelles seraient les éléments essentiels.

Il aurait soin, lui, le catholique tout d'une pièce, le catholique avant tout — et combien il aurait raison ! — de mettre sous le signe catholique ses projets de restauration politique et sociale.

Comme elle nous paraît actuelle, à nous dont les idées ont évolué

avec une rapidité exceptionnelle à travers la tourmente de 1914, cette page écrite par Veillot sous le feu des canons allemands de 1870, et que Jules Lemaître relevait en feuilletant Paris pendant les deux sièges (1) !

« Le Régent convoquera une assemblée nationale constituante, élue par le suffrage universel... »

Les bases morales de la constitution seront la religion, la famille, la propriété, la liberté.

Les bases politiques seront le suffrage universel, l'hérédité de la fonction suprême, la division du territoire en grandes agglomérations territoriales correspondant aux anciennes provinces.

Chaque province ou Etat s'administrera librement par ses élus, depuis la commune jusqu'à la subdivision départementale et jusqu'à la division provinciale ou Etat.

La province aura sa magistrature, son budget, sa milice, son université ou ses universités. Elle ne subira de contrôle que celui de l'assemblée générale, et sur les seuls points qui intéresseraient l'unité nationale.

On est électeur à vingt-cinq ans, éligible à trente. Pour être électeur et éligible, il faut être chef de famille. Le célibataire doit payer un cens, à moins d'exception prévue par la loi.

Le citoyen jouit de la liberté de tester.

Liberté d'association religieuse et civile.

Les corporations ouvrières existent de droit ; elles choisissent leurs officiers, font leurs règlements et exercent leur police intérieure.

La commune et la corporation sont nécessairement propriétaires, et la loi les oblige d'avoir, partie en fonds immobiliers, partie en rentes, au moins de quot suffire à un établissement hospitalier, selon leur importance, etc. »

Et Lemaître ajoutait : « Il est très beau, ce projet. Je ne pense pas qu'aucune constitution puisse être plus respectueuse de la dignité humaine, ni à la fois plus favorable au développement de l'initiative individuelle et de la « vie en commun », ni mieux faite pour préparer la solution pacifique et graduelle de la « question sociale ». Oui, je suis persuadé que ce serait le salut... » (2)

GEORGES LEGRAND,
Professeur d'Économie sociale.



375
⊗

La tragédie de la "Diaspora", russe

En étudiant la Révolution russe, nous ne sommes que trop enclins à oublier un de ses plus importants aspects. A côté de la vaste, complexe et mystérieuse tragédie politique qui se déroule à l'intérieur du pays et ne peut être observée que par les quelques voyageurs qui sont autorisés à y circuler sans escorte, il est une autre tragédie impressionnante se déroulant hors des frontières russes. Celle-là tout voyageur de passage peut en être le témoin dans toutes les capitales du Continent : c'est celle de deux millions de réfugiés, que la Révolution a déracinés et que le terrorisme ou la faim ont obligés à s'exiler.

Dans l'histoire du monde il y a eu beaucoup de diasporas, de dispersions. Bien des fois des nations ou des classes entières ont dû prendre le chemin de l'exil, comme résultat soit d'une persécution religieuse, soit d'un bouleversement politique. Ceux qui ont étudié les premiers temps de l'Église chrétienne et en particulier les voyages de S^t Paul, connaissent la diaspora juive ; bien des années avant l'ère chrétienne celle-ci avait parsemé de colonies les rives méditerranéennes ; circonstance qui contribua singulièrement à l'extension de la religion chrétienne. Dans les temps modernes la révocation de l'Édit de

(1) Voir JULES LEMAÎTRE, *Les contemporains*, 6^e série.

(2) La suite de cette étude paraîtra dans notre prochain numéro.

Nantes et la persécution des huguenots obligèrent cent mille Français à s'expatrier en Angleterre, en Hollande, en Prusse et jusque dans l'Afrique du Sud, où les descendants de ces réfugiés du XVII^e siècle, des Joubert et des Dutoit, ont joué un rôle important dans la vie politique. Durant la Révolution française la noblesse et l'aristocratie émigrèrent en nombres tels, que le Prince de Condé fut à même de mettre sur pied toute une armée de réfugiés aristocrates, laquelle entra en campagne contre les légions révolutionnaires. Tout récemment enfin nous avons vu deux cent mille Belges chassés en Hollande, en Angleterre et en France par le terrorisme allemand.

Pourtant aucune de ces « dispersions » antérieures n'avait atteint les dimensions gigantesques de la *diaspora* russe d'aujourd'hui. L'émigration russe se compose d'hommes de tous les partis. La majorité comprend probablement des libéraux et des conservateurs. Mais on y compte aussi beaucoup de socialistes, que les bolchéviks ont persécutés plus cruellement encore que les libéraux et les conservateurs. Les émigrés appartiennent à toutes les classes sociales. L'aristocratie, les classes moyennes, les professions libérales sont plus nombreuses peut-être que les ouvriers. Mais les ouvriers russes y sont aussi largement représentés.

Non seulement cette émigration russe est plus nombreuse que toute autre émigration historique, mais elle est dispersée sur des espaces bien plus vastes que lors des catastrophes historiques précédentes. Au début les réfugiés fuyant le terrorisme bolchéviste se ruèrent dans toutes les directions ; aussi aujourd'hui sont-ils établis dans tous les pays. Au Nord les premières victimes de la Révolution se réfugièrent dans les ci-devant « provinces baltiques » russes, à Reval, à Libau, à Riga (Esthonie et Latvie). Mais tous ces centres n'étaient guère sûrs et ne pouvaient nourrir tant de monde. Alors les fuyitifs se réfugièrent en Lithuanie et en Pologne. Mais la Pologne aussi, bientôt envahie par les armées bolchévistes, n'offrait qu'une sécurité relative ; en outre, l'hospitalité polonaise a peu d'attraits pour le Russe. Le Russe orthodoxe et le Polonais catholique sont des ennemis héréditaires et éprouvent quelque difficulté à frayer. Au Midi les réfugiés cherchèrent un abri au Caucase et jusqu'en Asie Centrale. A l'Est ils trouvèrent un refuge en Sibérie. L'avance bolchéviste les en chassa. Beaucoup se rendirent, via Odessa, à Constantinople. Là aussi ils ne purent rester, car les bolchéviks avaient conclu une alliance avec la Turquie, et celle-ci avait déclaré la guerre à la Grèce ; conséquence : Constantinople et la Turquie durent aussi être abandonnées.

Ne pouvant trouver un abri même provisoire soit dans les États baltiques, soit en Pologne, soit en Asie Centrale, soit en Sibérie, le torrent des émigrés s'orienta peu à peu dans la direction des pays slaves des Balkans et de l'Europe Centrale : Bulgarie, Yongo-Slavie (Serbie, Croatie, Slovénie) et Tchéco-Slovaquie. En 1922, au printemps, je découvris des centaines d'étudiants russes logés dans le château de Laibach, transformé en université. Cette concentration de réfugiés russes dans les pays slaves est un fait extrêmement remarquable, gros de conséquences politiques importantes. Jamais je n'ai cru à la légende allemande d'un panslavisme politique. La division a de tout temps régné parmi les Slaves. Il n'en existe pas moins, indubitablement, chez les peuples slaves une unité morale et spirituelle — à l'exception peut-être des Polonais. Une affinité de langage et de race, le souvenir des souffrances antrefois endurées, des espérances communes relient ces peuples l'un à l'autre. C'est cette communauté de sentiments qui explique la présence aujourd'hui, dans toute

ville slave importante, de colonies russes compactes : à Sofia, à Belgrade, à Zagreb, à Ljubljana (Laibach), enfin — *last not least* — à Prague.

Je viens de nommer Prague. Cette ville peut à juste titre se vanter aujourd'hui d'être la capitale intellectuelle et spirituelle du monde slave. Le jeune État tchéco-slovaque a déjà surpris le monde par bien des innovations audacieuses. Mais quoi de plus surprenant que la création presque simultanée de deux universités, l'une strictement russe, l'autre ukrainienne, et comptant plus de 3.000 étudiants chacune ? Ces 6.000 jeunes gens sont entretenus par le Gouvernement tchèque et tous reçoivent des bourses. Les professeurs ont les mêmes salaires que leurs collègues tchéco-slovaques. Au début la présence de tant d'étudiants russes n'alla pas sans de sérieuses difficultés. Mais ils s'acclimatèrent bientôt. Victimes de l'illégalité chez eux, ils ont appris à apprécier à leur juste valeur les lois du pays qui leur donne l'hospitalité.

Cette hospitalité est due en grande partie à l'initiative du président Masaryk, la plus grande autorité vivante pour toutes les questions slaves et l'homme d'État le plus illustre du monde slave. Le Ministre des Affaires Étrangères, Dr Benes, et l'adjoint du ministre, M. Girska, l'ont du reste puissamment aidé. Quel noble geste pour un petit État ayant à faire face à une pénible situation financière et à des problèmes intérieurs sans nombre que de venir si généreusement en aide à des multitudes ! De fait cependant le noble geste se trouvera être un excellent placement politique. Un jour les Tchèques découvriront que le grand frère russe n'a pas oublié ce que son petit frère tchèque fit pour lui dans les mauvais jours.

* * *

Les colonies russes ont beau être nombreuses dans les États slaves de l'Europe Centrale : de beaucoup le plus grand nombre des réfugiés a trouvé un refuge provisoire en France et en Allemagne. Il y a pourtant cette différence entre les colonies russes de Berlin et de Paris, qu'en Allemagne le nombre des juifs russes est très élevé, tandis qu'à Paris l'élément purement russe prédomine. Toutefois, dans les deux capitales les Russes forment un tout compact. Ils y habitent en groupes se suffisant à eux-mêmes, conformément aux instincts grégaires et sociables de la race. Ils occupent des quartiers entiers, tel le quartier chinois à San Francisco. Ils peuvent y vivre à leur guise. Ils ont leurs journaux, leurs éditeurs, leurs théâtres, leurs restaurants. En vérité, pour étudier la vie russe et le caractère russe, point n'est besoin d'entreprendre un voyage périlleux à Moscou ou à Leningrad. On peut les observer aussi facilement au cœur même de Paris ou de Berlin.

Circonstance remarquable, il n'y a comparativement que peu de Russes en Angleterre comme dans l'Empire britannique. Et à ce propos je ne puis m'empêcher d'être frappé par un paradoxe historique curieux. Avant la guerre la Grande-Bretagne accueillait fort généreusement les proscrits russes. Je me souviens encore comment, il y a trente ans, je rendais visite au prince Kropotkine, le chef spirituel de l'anarchisme international, et à Stepniak, l'assassin du général Mézentseff. Chaque samedi soir une foule d'intellectuels anglais se pressait chez ce dernier. N'est-il pas étrange qu'en ces temps éloignés, sous un régime conservateur, nous ayons volontiers accueilli nihilistes et bolchéviks, alors qu'aujourd'hui, sous un régime soi-disant libéral, nous soyons si peu désireux d'accueillir les victimes et les martyrs du bolchévisme ? Anomalie que

J'aimerais bien soumettre à ceux qui s'intéressent à la psychologie d'après-guerre. Des critiques d'une tournure d'esprit cynique expliqueront peut-être cette énigme ainsi : au cours de la guerre, diront-ils, le peuple britannique a appris à connaître les réfugiés belges et serbes ; après cette expérience il n'est pas trop désireux d'accueillir chez lui d'autres réfugiés quels qu'ils soient.

Quelle que soit l'explication du reste, je me permettrai de signaler que l'attitude anglaise à l'égard du problème de la diaspora russe est éminemment regrettable. Je pense moins à celle des particuliers, du reste, qu'à celle du gouvernement et des institutions publiques ; surtout à celle des Églises et des universités. Pas de catégorie de Russes qui mérite plus notre commisération que les prêtres russes et les professeurs russes. Aucune autre n'a été traitée avec plus de diabolique cruauté. Des milliers d'hommes ont été condamnés à mourir de faim. Nous aurions pu accueillir quelques-uns au moins de ces malheureux ; nous aurions pu suivre l'exemple de nos voisins sur le Continent. Nous n'avons presque rien fait.

Il y a deux ans une circulaire avait été adressée aux universités britanniques, circulaire contenant une liste de savants et professeurs russes éminents et proposant d'utiliser leurs services. J'insistai énergiquement pour que cet appel fût entendu, et j'espérais qu'il le serait. En secourant les victimes russes, nous pouvions en même temps servir la science. Une section russe florissante pouvait être attachée à chaque centre scientifique britannique. Nous pouvions de cette façon donner un « entraînement » spécial à nos agents et à nos diplomates, aux « ambassadeurs » de notre commerce. Nous pouvions jeter des semences qui nous auraient rapporté de riches récoltes dans les domaines politique et commercial, comme dans le domaine scientifique. C'est avec regret et avec honte que je dois dire que bien peu de savants russes reçurent l'hospitalité. Nos universités se débarrassèrent de cette question avec une légèreté inconcevable. Nous étions prêts — nous le sommes apparemment encore — à distribuer par-ci par-là quelques aumônes, à envoyer quelques caisses de vieux vêtements. Mais ni les Universités, ni les Églises n'ouvrirent leurs portes aux victimes les plus intéressantes de la tyrannie bolchéviste.

Pour ce qui est des États-Unis, beaucoup de réfugiés s'y seraient vraisemblablement rendus, en partie directement, en partie à travers la Sibérie. Malheureusement pour les émigrés russes, le gouvernement américain avait terriblement peur des agitateurs bolchévistes. En 1919 et 1920 des conspirateurs bolchévistes avaient systématiquement organisé une épidémie de grèves dans tous les centres industriels, de la Nouvelle-Orléans au Canada. Tout ce qui était russe devenait dès lors suspect aux yeux des autorités américaines. Des lois très sévères réglant l'immigration furent mises en vigueur, et l'étranger respectueux de la légalité dut payer pour l'étranger « indésirable ». Ici, comme en maintes autres occasions, les bolchéviks se sont montrés les pires ennemis des ouvriers d'Europe.

* * *

A penser à ces masses de Russes errant dans le monde, la première question qui vous vient en tête est celle-ci : ces pauvres gens, comment vivent-ils ? N'oublions pas que ces émigrés arrivèrent dans les différents pays européens à un moment particulièrement défavorable. Une Europe prospère aurait pu sans difficulté donner l'hospitalité aux victimes russes. Mais il n'y avait à peu près pas de pays prospères. Presque toutes les nations étaient déchirées par des crises économiques.

Leurs monnaies étaient dépréciées, la faillite les menaçait, et elles souffraient d'un chômage chronique.

Beaucoup d'aristocrates russes avaient placé avant la guerre une partie de leur argent à l'étranger. D'autres avaient sauvé quelques objets de famille et vivaient avec l'argent que leur rapportait la vente de ces objets. Rendez visite aux innombrables boutiques juives de Riga, de Wilna, de Varsovie : vous vous rendrez compte du développement énorme qu'a pris ce genre de commerce. Il y a un an vous pouviez pour dix livres acheter de vieux meubles qui en valaient cinq cents. Mais les brasseurs d'affaires juifs étaient seuls à même de transporter ces merveilles par-dessus la frontière. Dans la zone frontière c'était surtout le trafic en diamants qui prospérait. Dès avant la guerre, vu l'instabilité de la situation politique, on avait en Russie bien plus que chez nous l'habitude de convertir une partie de son avoir en diamants et en pierres précieuses.

Au début la majorité des réfugiés russes eurent à endurer de grandes privations. Mais les Russes y sont habitués, et en cette occurrence ils firent preuve des qualités d'endurance et d'adaptabilité qui les caractérisent comme nation. On peut dire aujourd'hui de cette majorité qu'elle s'est adonnée à tous les métiers imaginables et qu'elle a plus ou moins trouvé un emploi régulier. Des intellectuels se livrent aux travaux manuels. Des princes sont devenus cochers de fiacre ou chauffeurs ; des princesses sont vendeuses ou servantes de restaurant. Rien de plus erroné que de supposer que les réfugiés russes seraient entretenus par la charité publique. Certes, les œuvres de charité sont nombreuses dans les colonies russes, mais cette charité ce sont les Russes eux-mêmes qui l'exercent.

* * *

Quels seront les effets ultimes de cette vaste migration russe en Europe ? Il est une loi universelle de l'histoire : le rôle joué par les réfugiés est hors de toute proportion avec leur quantité numérique. Dispersé par le vent ou transporté sur des ailes d'abeilles, le pollen de certaines fleurs en fertilise d'autres ; de même les émigrés tendent invariablement à fertiliser le génie d'autres nations et constituent un facteur fort notable du progrès humain. Tel fut, des milliers d'années durant, le cas des juifs, ces courtiers de la civilisation ; des huguenots, qui introduisirent l'industrie du tissage en Angleterre, des méthodes agricoles nouvelles en Afrique du Sud et qui répandirent dans toute l'Europe la culture française. Tel fut aussi, lors de la Révolution, le cas des réfugiés français, généralement partisans de l'ancien régime. Leur influence spirituelle se répandit si loin que George Brandès a pu écrire un volume sur ce qu'il a appelé : « Emigranten Literatur ». Ce n'est pas un effet du hasard que, des deux apôtres du « toryisme » sur le Continent, Joseph de Maistre et Chateaubriand, l'un ait trouvé un refuge en Russie, l'autre en Angleterre et en Amérique.

Il serait prématuré d'évaluer le degré d'extension ou l'intensité de l'influence de la *Diaspora* russe. Son influence littéraire ne pourra être aussi profonde ni aussi vaste que celle des huguenots : la raison en est dans l'obstacle formidable que présente la langue russe. Il n'est guère probable que celle-ci devienne, comme le français, la langue internationale de la civilisation. Quant aux influences politiques et morales, celles-ci sont en grande partie limitées aux pays slaves, où les réfugiés ont indubitablement renforcé la conscience raciale et culturelle de la race slave. En attendant,

c'est dans le domaine de l'art et de la littérature que l'influence de l'émigration russe a donné les résultats les plus importants : dans celui de la peinture, de la musique, de la mise en scène au théâtre, de la nouvelle et du drame. Des « performances » comme celles de *Oiseau bleu* ont été une révélation pour Berlin, comme pour Paris et Londres.

Dans un pays seulement l'influence russe aura produit des effets à longue portée : j'ai nommé l'Allemagne. La guerre a fait plus que paralyser les marchés étrangers de l'Allemagne ; elle a aussi causé un dommage infini au prestige moral et intellectuel allemand. Durant bien des années encore, le monde extérieur ne regardera vraisemblablement pas la Germanie comme un « foyer spirituel ». Mais l'Allemagne s'attend à se dédommager amplement en Russie. La Russie nouvelle aura besoin d'experts techniques et commerciaux connaissant le russe. Aussi des milliers d'Allemands apprennent-ils cette langue et se préparent-ils à jouer leur rôle. Quant au Gouvernement allemand, il espère que ces voyageurs de commerce et ces savants experts seront les missionnaires de la future alliance politique germano-russe. Aujourd'hui Berlin est une colonie russe. Qui sait si demain la Russie entière ne deviendra pas une colonie allemande, offrant un débouché aux millions d'hommes dont le *Vaterland* déborde ? Il est vrai que ces espérances germaniques s'évanouiront peut-être, lorsqu'on aura fait comprendre au peuple russe que le bolchévisme est en grande partie le produit d'une conspiration allemande, que les chefs bolchévistes ont été introduits en Russie de propos délibéré par l'Allemagne, que dès lors celle-ci porte indirectement la responsabilité de la catastrophe russe.

* * *

Jusqu'ici l'effet produit par l'émigration russe sur l'Europe a été relativement superficiel ; en revanche, celui que l'Europe a produit sur l'émigration russe a été énorme. A l'époque d'avant-guerre qu'étaient les réfugiés russes sinon des anarchistes révolutionnaires ou d'aristocratiques fainéants « absents » ? Loin d'être des fainéants, ceux d'aujourd'hui sont d'énergiques travailleurs. Au lieu d'être des révolutionnaires, ce sont des contre-révolutionnaires acharnés. La Russie future aura besoin, avant tout, de deux classes d'hommes : *leaders* politiques et experts professionnels, ingénieurs, avocats, médecins, instituteurs. L'émigration russe d'aujourd'hui fournira les uns comme les autres. Les réfugiés apprennent l'art de la politique à l'unique école où elle peut être apprise : celle de la liberté. D'autre part, ils ont appris les sciences appliquées dans les écoles techniques et universités du continent. De ce fait les Russes eux-mêmes ne se rendent pas suffisamment compte. A Moscou et à Pétrograd, parmi les intellectuels demeurés en Russie, j'ai pu constater une animosité très prononcée à l'égard des réfugiés : on les y accuse d'avoir déserté leur poste et d'avoir abandonné le peu qui reste de la classe moyenne russe aux douceurs de la tyrannie bolchéviste. Ce sentiment est tout à fait injuste. Les réfugiés ne sont pas perdus pour la Russie ; ils forment les réserves de la génération à venir. Je crois que l'avenir du continent russe sera, en grande partie, modelé par les deux millions d'émigrés, qui auront passé leurs *Lehrjahre* et leurs *Wanderjahre* en pays étranger et qui, tant de longues années durant, auront été éduqués dans la discipline austère de la pauvreté et de la souffrance, du travail manuel et intellectuel.

CHARLES SAROLÉA,
Prof. à l'Univ. d'Edimbourg.

P. S. — Comment pourrais-je, réfugié moi-même, ne pas dire à M. Saroléa ma reconnaissance pour la sympathie qu'il témoigne à notre égard ? Oserai-je ajouter que je trouve cette sympathie justifiée et que la majorité des émigrés mérite le bien qu'il en dit ? La femme russe — que je mets bien au-dessus de l'homme russe ! — a été surtout admirable. Mais il est un reproche qu'on peut en toute justice faire, sinon à l'émigration russe en son entier, tout au moins à ses chefs reconnus : ils ont singulièrement manqué de sens politique. Si les bolchéviks sont toujours à Moscou, c'est à ces « chefs » que nous le devons en grande partie. En face d'un danger mortel, ils n'ont pas su établir l'union dans les rangs de leurs troupes. Ayant — au début — de nombreux atouts en mains, ils se sont arrangés de façon à les perdre tous ; ils ne se sont résignés aux concessions et aux compromis nécessaires et inévitables, qu'alors que ces compromis et ces concessions étaient en retard de plusieurs mois sinon d'un ou de deux ans. Comme l'Autriche sous Napoléon, ils n'ont cessé d'être en retard d'une idée, d'une armée, d'une année. Jamais ils n'ont prévenu les événements ; ils n'ont fait que les suivre piteusement, mais non la queue entre les jambes ; au contraire, la tête haute, comme s'ils avaient bien mérité de la patrie. Et que dire de ces odieuses rivalités personnelles en haut lieu, qui si souvent sont venues compliquer la tâche, assez difficile déjà, de ces héros qui mourraient par milliers sur les champs de bataille pour libérer la Russie du joug communiste ? Si leur sanglant sacrifice aura été inutile, c'est aux Lvov, aux Sazonow, aux Denikine, aux Koltchak (celui-ci du moins a expié ses erreurs par une mort cruelle) que nous le devons.

M. Saroléa a raison de citer la Tchéco-Slovaquie, en premier lieu, parmi les pays qui sont venus en aide aux réfugiés ; j'aimerais y ajouter l'hospitalière Serbie et — la Belgique qui a déjà tant fait et fait tant encore pour soulager les misères russes. Qu'elle reste assurée de la gratitude profonde et indéclinable qu'en agissant ainsi, son grand Cardinal en tête, elle plante à jamais dans des centaines, des milliers de cœurs humains ulcérés.

Comte PEROVSKY.



Individualisme et Suffragisme

Il y a quelque temps déjà, M. Georges Legrand, dont j'apprécie la haute valeur, a publié ici, sous le titre *Autour du Suffrage féminin*, un article dans lequel il combat résolument notre programme.

Ce n'est pas tant le fait acquis du vote des femmes à la commune ni même la perspective du vote provincial féminin qui émeut M. Legrand. C'est, dit-il, « la manière dont la question est posée, les arguments qui sont produits, la portée que l'on donne à une réforme de ce genre ». Aussi croit-il devoir mettre l'opinion en garde contre « des confusions ou des exagérations regrettables dans les discours et écrits » des féministes chrétiennes. Il nous reproche d'être égalitaristes, individualistes, de méconnaître les exigences de l'unité familiale et de verser dans l'erreur de considérer le vote comme un droit naturel.

La divergence de nos opinions apparaîtrait moins radicale si notre contradictoire ne nous prêtait, en sus de nos doctrines, plusieurs théories qui ne sont nullement nôtres. Ainsi nous ne jugeons pas que l'égalité soit toujours conforme à la justice, et si nous la réclamons en tels points déterminés où nous estimons que la justice le requiert, nous ne tendons pas à une « égalitarisation » générale et absolue. — Nous ne croyons pas mériter davantage le reproche d'individualisme,

car nous écartons comme néfaste toute revendication féministe qui méconnaîtrait le rôle familial de la femme ; nous professons que celle-ci a le foyer pour domaine essentiel et qu'elle y doit néanmoins accepter la prééminence du mari, chef de la famille. Le suffrage féminin est l'une de nos principales revendications, mais nous considérons cette réforme comme n'ayant aucun caractère spécifiquement individualiste. Au surplus, s'il y a dans le principe du suffrage universel une erreur individualiste, qu'on la reproche à ceux qui en ont poursuivi ou décrété l'instauration, mais non à nous qui demandons simplement que son application soit intégrale au lieu d'être tronquée ! Comme l'écrivait récemment M. Jean Dabin : « Que l'on cesse de taxer d'individualisme les femmes qui réclament le suffrage, dès qu'il est établi qu'elles ne le demandent pas pour faire triompher des solutions individualistes » (1).

On peut également attaquer le « vote-droit naturel » sans que notre thèse en soit atteinte, puisque le Féminisme chrétien est resté en dehors du débat vote-fonction contre vote-droit.

Personnellement, je tendrais à penser que l'exercice du suffrage présente un double caractère. En tant que moyen d'obtenir les conditions qui peuvent le mieux aider l'individu à réaliser sa fin, le vote est un droit. En tant que moyen de contribuer au développement du bien commun, c'est une fonction. Et je ne vois pas qu'on puisse sans injustice dénier à la femme cette fonction plutôt que ce droit. Remarquons en passant que l'homme considère généralement le vote comme un droit, tandis que la femme l'envisage plutôt comme un devoir.

* * *

Si M. Legrand proteste contre le vote féminin au nom des doctrines, il lui fait, en pratique, de grosses concessions. Il « comprend qu'on envisage l'accession des femmes à l'électorat et à l'éligibilité (2) comme une mesure d'opportunité, comme un *expédient de parti* », et « ce n'est pas de nature à le scandaliser ».

Je me refuse nettement à adopter ce point de vue. Si vraiment le vote féminin était une mesure *mauvaise en soi*, une abdication du droit familial chrétien, un triomphe de l'individualisme, il serait inadmissible qu'on l'instaurât pour fournir une bouée de sauvetage au parti catholique. Je suis choquée, je l'avoue, qu'un fervent de doctrine puisse transiger sur ce point.

Quelques autres déclarations de M. Legrand cadrent mal avec son intransigeance de principe. A propos des Décrets d'Innocent IV au XIII^e siècle (3), il laisse échapper que « l'exercice, par les femmes, du droit de vote dans telle monarchie ou république ou sous tel Pape » n'a rien à voir avec la conception chrétienne traditionnelle. D'accord ! C'est précisément pour cela que l'attribution du bulletin de vote à l'épouse, à la mère nous semble d'un autre ordre et nullement opposé à cette conception.

Seul le *principe* de la nécessité d'une autorité politique est d'ordre divin. Dieu n'a prescrit aucune formule immuable quant à la désignation des dépositaires de cette autorité. L'Église a toujours toléré des modes divers de choisir les gouvernants ; elle a accepté que les peuples fussent conduits par des chefs héréditaires ou élus et que le pouvoir de ceux-ci fût tantôt absolu tantôt tempéré par des formes de représentation populaire qui ont varié à l'infini.

Nos adversaires nous reprochent des « confusions » : nous sera-t-il permis d'en signaler ailleurs que là où ils croient en découvrir ? J'estime que beaucoup de discussions byzantines concernant le vote des femmes proviennent d'une confusion entre l'ordre familial et l'ordre social.

L'ordre familial veut que l'épouse soit soumise à l'époux, en vue de l'unité et de la stabilité du foyer. L'épouse garde néanmoins sa liberté de conscience, sa liberté de pensée et d'opinion. Si le tact autant que la prudence doivent l'empêcher de heurter de front, éventuellement, les opinions adverses de son mari, elle garde cependant le droit de se défendre contre l'emprise de théories morales, sociales ou politiques qui seraient nuisibles à son foyer : or, est-il moyen plus discret que d'exprimer ses opinions par un bulletin de vote ?

(1) *Le Devoir civique féminin*. Éditions de la Fédération des Femmes catholiques. Liège, 1924. Prix : 1,00 franc.

(2) C'est par mégarde sans doute que l'auteur touche ce dernier point, puisque l'éligibilité est acquise aux femmes depuis 1921 pour la Province, la Chambre et le Sénat comme pour la Commune.

(3) Cf. PAUL, VIOLETT, *Histoire des institutions politiques et administratives de la France*, II, p. 3. Paris, 1898.

On nous oppose sans cesse une parole de saint Paul concernant la hiérarchie familiale comme un obstacle à une activité féminine d'ordre civique : encore une fois, n'y a-t-il pas là confusion de *plan* ?

Je ne doute pas un instant que saint Paul eût refusé le suffrage universel à ses contemporains. Mais s'il revenait sur terre, s'il voyait la culture relative des femmes de notre temps, leur activité dans toutes les sphères, les charges et responsabilités qui leur incombent dans la famille et au delà ; s'il voyait les lacunes que laisse subsister au XX^e siècle de l'ère chrétienne une souveraineté populaire exclusivement masculine, je suis persuadée qu'il approuverait les considérations suivantes du R. P. Gillet, qui, sans se prononcer de manière catégorique, penche visiblement vers notre thèse :

« Nous voudrions... indiquer un droit du citoyen particulier à ces sociétés démocratiques. Il s'agit du droit des individus, sous certaines conditions, à établir, à participer au gouvernement de la société en désignant, par leur bulletin de vote, les plus dignes de prendre en mains la charge du Bien commun, et d'aider les autres à le servir d'une façon rationnelle. Sans vouloir résoudre ici la question brûlante de savoir si les femmes, en leur qualité d'êtres raisonnables et libres, n'ont pas le même droit que les hommes à exprimer leur opinion par un bulletin de vote, qu'il nous soit permis de remarquer que l'importance de ce droit — et plus encore celle du devoir correspondant — se manifesterait avec beaucoup plus de force et de clarté si, du terrain politique où l'on a l'habitude de transporter la question, on la ramenait sur le terrain social. Au point de vue social, il est certain que tous les citoyens, hommes ou femmes, faisant partie d'une société où le choix des législateurs est laissé à l'initiative rationnelle de la majorité, ont un intérêt capital à faire un bon choix, puisque l'organisation personnelle de leur vie matérielle et morale, en vue de l'Idéal humain ou divin à réaliser par tous, se trouve en relation étroite avec l'organisation sociale » (1).

C'était sans doute la pensée de Benoît XV quand il disait qu'« il voudrait voir des électricités partout » (2). Il ajoutait qu'« il comptait sur la piété du sexe féminin pour défendre la cause de la religion et de la morale chrétienne ».

Je ne considère pas que cette parole révèle de l'opportunisme dans le sens péjoratif du terme. J'y vois la confirmation d'une thèse qui est nôtre depuis bien des années : Dans un système électif basé sur la prépondérance du nombre, c'est folie de refuser de mettre dans la balance l'élément féminin généralement reconnu comme le plus attaché aux principes religieux et moraux, car *c'est nuire au Bien commun*.

* * *

L'idée du suffrage familial se développe en France, et y évolue. La plupart de ses promoteurs se détournent du système qui attribue au père le vote de sa femme comme celui de ses enfants ; ils se rallient à celui de M. Rouleaux-Dugage qui accorde un vote personnel à toute femme, même mariée — le père (ou, à son défaut, la veuve) exerçant les droits politiques de ses enfants mineurs.

Ce système gagne des partisans en Belgique. Nous avons vu avec une certaine surprise le P. Hénuisse lui-même y adhérer.

Des suffragistes ont estimé que même en régime de suffrage familial les intérêts du foyer seraient mieux défendus par un partage de voix entre les époux. Certains voudraient donner au père les votes des fils et à la mère les votes des filles. Cette répartition est arbitraire. Nous préférons voir attribuer au père le vote des 1^{er}, 3^e, 5^e enfants, la mère votant pour les 2^e, 4^e, etc. C'est la modalité choisie par M. le sénateur Duc d'Ursel.

Cette suggestion exaspère M. Legrand au point qu'il en oublie presque de rester courtois. — Je n'ai pas le fétichisme de cette formule, dédaigneusement qualifiée de « *dannier* ». Elle présente l'avantage, au point de vue de l'équilibre des influences, de contre-balancer la supériorité numérique des femmes par la prédominance donnée aux pères dans toutes les familles où le nombre des enfants est impair. On pourrait évidemment examiner d'autres modalités. Je ne m'attarderai pas à les discuter ; mais il faut bien que j'insiste sur les motifs

(1) M. S. GILLET, O. P., *Conscience chrétienne et Justice sociale*, p. 235. Éditions de la *Revue des Jeunes*, Paris, 1922.

(2) Nous renvoyons le scepticisme de M. Legrand au témoignage de M^{re} Christitch, qui a publié dans le *Catholic Citizen* de Londres, le 15 juillet 1919, la relation de l'audience privée qu'elle venait d'obtenir du Saint-Père.

qui nous font considérer comme importante et nécessaire une répartition des suffrages familiaux entre les père et mère.

* * *

I. Il est contraire à l'intérêt général d'affaiblir, par une trop forte prépondérance masculine, l'apport de cet élément féminin dont Benoît XV souhaite à toutes les nations l'appui moral et religieux. Il serait fâcheux surtout de ne pas donner toute l'influence possible aux mères de famille qui offrent plus de garanties d'ordre et de moralité que l'ensemble des autres éléments féminins.

II. Il est contraire à l'intérêt du foyer de le faire représenter seulement par l'homme.

a) Dire que l'homme porte seul les charges et responsabilités du foyer est une affirmation abstraite, démentie par l'observation quotidienne. Dans la réalité la femme partage avec son mari le poids de ces responsabilités et de ces charges, et à ce titre elle est fondée à réclamer son mot à dire pour l'orientation des pouvoirs publics, dont la sagesse facilitera sa tâche ou dont l'imprudence risquerait, de maintes manières, de mettre le foyer en péril.

b) Alléguer que l'homme suffit à représenter intégralement les intérêts du foyer est une fiction. Il y a des problèmes qui préoccupent la femme beaucoup plus que l'homme : moralité, sobriété, hygiène, etc., et il serait hautement utile que la mère de famille possédât une influence effective pour la désignation des candidats les plus attentifs à la sauvegarde des intérêts familiaux.

Ce double aspect de la question ne répond-il pas à la recherche du bien général, du *bonum commune* des scolastiques, invoqué par M. Legrand ?

Les antiféministes basent leurs raisonnements sur l'hypothèse d'un monde idéal où tous les hommes seraient des chefs de famille parfaits, des citoyens omniscients dont la sollicitude serait universelle. Que valent ces abstractions devant les faits que nous présente le monde réel ?

On nous accusera de présomption excessive : les femmes croient-elles donc détenir cette omniscience que l'homme ne possède pas ?

Nullement. Mais la femme sera, dans la vie sociale et politique comme dans la vie familiale, la complémentaire de l'homme. D'autre part, l'humaine faiblesse fait que généralement l'on est plus attentif à ses intérêts qu'à ceux d'autrui : nous devons bien attribuer à ceci le fait que la femme a vu si souvent sacrifier ses intérêts par les Parlements issus des seules volontés masculines...

Des milliers et des milliers de femmes ont souffert des angoisses sans nom par le fait d'une législation imprévoyante, injuste, cruelle parfois, peu morale et peu chrétienne. Des milliers de femmes ont crié leur détresse et se sont heurtées au front d'airain des codes et des règlements sans âme... Leur voix n'atteignait pas les élus du suffrage masculin, absorbés par la tâche primordiale de satisfaire leurs électeurs... Croit-on que si elles avaient constitué la moitié de la puissance électorale elles n'auraient pas obtenu pour elles plus de justice, et pour leur foyer plus de sécurité ?

* * *

Il y a quelques mois, j'ai entendu M. Legrand émettre ce syllogisme qui m'a paru boiteux : « La politique peut très bien se passer de la femme, tandis que le foyer ne peut se passer d'elle ; donc, que la femme s'occupe de son foyer et ne se mêle pas de politique ! »

Certes, il faut que la femme s'occupe avant tout et surtout de son foyer, qui effectivement ne peut pas se passer d'elle ! Mais d'une part ceci ne fait pas obstacle à ce qu'elle soit électrice ; et d'autre part est-il si sûr que la politique puisse se passer d'elle sans dommage pour son foyer ?

Les hommes, depuis un siècle, travaillent à édifier et réformer les lois belges ; et durant trente ans sans interruption, de 1884 à 1914, les catholiques ont eu le pouvoir de faire les lois qu'ils voulaient. Je ne voudrais pas méconnaître la grandeur de l'œuvre législative accomplie durant cette période. Néanmoins je crois pouvoir le demander : ces législateurs ont-ils vraiment fait pour la religion, la morale et la famille tout ce que les femmes étaient en droit d'attendre d'eux ?

Ils n'ont pas établi la liberté scolaire intégrale par l'égalité de subsides entre écoles officielles et écoles libres.

Ils n'ont pas assuré la liberté religieuse dans les hôpitaux.

Ils n'ont pas protégé suffisamment les femmes, les jeunes filles, les enfants contre les séducteurs et les trafiquants, faute de sanctions assez efficaces pour faire reculer ces criminels.

Ils n'ont pas su remplacer le régime matrimonial des biens — qui n'est qu'une caricature de communauté — par un régime de communauté réelle sauvegardant la dignité et les intérêts des deux époux.

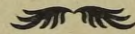
Ils n'ont pas érigé en délit entraînant de sérieuses sanctions pénales la grave faute (qui entraîne tant de perturbations sociales) de désertier son foyer en abandonnant son conjoint.

Ils n'ont pas même protégé la stabilité du mariage par une loi réglant la séparation de corps de manière équitable afin d'éviter que des époux catholiques désunis se trouvent acculés à recourir au divorce !

Est-ce là un bilan qui autorise les antisuffragistes catholiques à dédaigner la collaboration féminine ?

La carence masculine nous permet de conclure que l'homme s'est montré insuffisant à sauvegarder seul l'intérêt familial qui est partie intégrante du « bien commun ». Qu'il ne refuse donc pas dans la vie sociale et politique l'aide de la compagne semblable à lui, que Dieu lui a donnée.

LOUISE VAN DEN PLAS,
Secrétaire générale de la Ligue catholique
du Suffrage féminin.



“ Les Muses latines „ (1)

M. Franz Ansel fait comme Chateaubriand : il prend soin d'accompagner ses écrits de notes explicatives et justificatives qui en augmenteraient, s'il était possible, la valeur littéraire, et qui, en tout cas, découvrent, chez leur auteur, une admirable érudition. Il « n'ignore pas, assure-t-il, qu'à l'époque où la Sicile fut terre d'Hellas, le nom de *Calabre* s'appliquait à la terre d'Otrante actuelle (témoin l'épithète de Virgile), c'est-à-dire au talon, et non pas à l'empeigne de la botte italique, — ni que les retraites de la plèbe avaient lieu sur le mont Sacré, auprès de la Voie Nomentane, et non sur le mont Aventin, — ni qu'en marquant sa répugnance à gravir l'escalier d'autrui, il n'est pas très certain que Dante ait voulu jouer sur le nom de son hôte, B. della Scala, bien que, plus tard, le grave Pétrarque se soit permis un calembour aussi facile que déplacé sur le grand nom des Colonna, cette « maison » qui, sous Rienzi, avait perdu plusieurs « colonnes ». Et ce n'est pas seulement pour donner une idée de la prose et de la haute conscience littéraire de l'auteur que j'ai fait cette citation, mais principalement afin d'indiquer dans quelle atmosphère vit et travaille l'un des meilleurs poètes de notre pays. Liégeois de naissance et fonctionnaire bruxellois de profession, M. Franz Ansel est véritablement italien d'adoption, et, si beaucoup de choses humaines semblent lui avoir été jusqu'ici étrangères, rien de ce qui tient à l'ancienne ou à la moderne Italie ne le trouve indifférent. Je dirai même qu'il est exclusivement italien, et c'est bien là un phénomène extraordinaire.

Écoutez en quels beaux vers et de quel cœur il chante sa patrie d'élection :

*Ta lèvre est chaude encor du baiser d'Apollon,
Diane en tes forêts mène toujours sa meute,
Et ton peuple retrouve, au forum en émeute,
Le dur Mars et Mercure au flamboyant talon.*

(1) FRANZ ANSEL : *Les Muses latines*. Bruxelles, 1924.

*Tu gardes, aux replis de ton moindre vallou,
L'éther pur dont le toit de l'Olympe se bleute,
Et ta brise légère enlève au cœur de Gaëthe
Le poids de la tristesse et du morne aquilon.*

*Les lignes de tes monts qu'un ciel sans tache azure,
Enseignent la clarté, la grâce et la mesure,
A tous ceux que ta vigne abreuve de son vin ;*

*Et le haut mur neigeux qui du Nord te sépare
Apprend que la Beauté, selon l'ordre divin,
Doit fuir la lourde brume où se plaît le barbare.*

Je n'aurais jamais cru, pour ma part, que Parthénope, Apollon, Aréthuse, les Dioscures et compagnie pussent encore inspirer la verve de qui que ce soit, de nos jours. Je sais bien qu'Hérédia a beaucoup travaillé dans ce genre-là, mais il y a une différence. D'abord, Hérédia a, pour ainsi dire, inauguré cette mode de ramasser toute une époque et toute une civilisation en un court et parfait poème, et de cette nouveauté on lui a fait un mérite. Puis, les *Trophées* ne laissent pas l'être une œuvre assez variée et instructive qui peut servir, pour ceux qui ignorent l'histoire, d'initiation et, pour ceux qui ont des connaissances historiques, de bon tableau synoptique. Au reste, Hérédia n'est guère émouvant ni cordial et ceux qui le vantent encore se gardent bien de le relire jamais. Mais, Hérédia lui-même eût-il songé à s'en prendre à Jupiter, de la catastrophe qui détruisit Messine en 1908 ?

*Tes dieux semblaient vaincus : la Muse restait seule
A pleurer leur exil. Toi, chantant ta chanson,
Évoqué de vengeance ou refrain de moisson,
Tu foulais le pressoir et tu tournais la meule...*

*Mais l'Hadès qui dormait, soudain rouvre sa gueule,
Les Titans révoltés ébranlent leur prison,
Scylla gronde, Vulcain rallume son tison,
Et Neptune en son lit prend la vierge et l'aïeule !*

*Les redoutables dieux, dans l'éternel éther,
Demeurent triomphants, Sicile, et Jupiter,
Aux cimes de l'Etna, brandit encor sa foudre.*

Il faut dire ce qui est : Jupiter, Hercule et Vulcain ne nous intéressent plus. Les anciens qui y croyaient étaient de grands gosses, mais après tout excusables. Pour nous, toute cette mythologie est ce qu'il y a de plus fripé et de plus assommant. Ces jeux ont perdu tout attrait pour nos imaginations chrétiennes. Avec toute la meilleure volonté du monde, nous-est-il possible d'imaginer une jeune mère s'adressant de cette sorte à son nouveau-né ?

*Toi dont le pur regard m'enivre et me fascine
A l'heure où le matin l'éveille en ton berceau,
O tendre enfant né sous le signe du Verseau !
Lasse encor de ton poids, je rends grâce à Lucine.*

Ah, non, n'est-ce pas ? C'est invraisemblable, cela sonne faux en dépit de la beauté des vers et du bon aloi de la langue. Si la jeune mère ne veut pas recommander son nouveau-né à la Sainte Vierge ou rendre grâce au Père Céleste, qui aime tant les petits enfants, que, par faveur ! elle veuille parler d'autre chose ou, mieux encore, consentir à se taire. Et qu'elle se taise surtout, quand son fils aura grandi et atteint à la majorité, plutôt que de le haranguer sur ce ton :

*Entre mes voiles blancs qu'attache une fibule
Faites d'un serpent d'or aux longs yeux de béril,
J'aurai longtemps bercé ton sommeil puéril
En soupirant tout bas les doux vers de Tibulle.*

*Longtemps le gynécée au chaste vestibule
T'aura sauvé de Rome et de l'impur péril ;
Mais ta voix, depuis hier, prend un accent viril,
Et le jour est venu d'abandonner ta bulle.*

Si respectueux qu'on le suppose, il est certain que le grand garçon, à qui seraient tenus de semblables discours, en ferait une de tête, qu'il se tordrait et supplierait sa maman de finir.

Voilà où peut conduire le culte exagéré d'Horace et de Virgile. L'on finit par imiter leur beau langage, mais aussi par voir les choses à travers les ridicules symboles dont ils ont usé.

Cependant, M. Franz Ansel ne borne pas son culte des illustrations italiennes aux écrivains de l'antiquité. Il a aussi la tête toute pleine de Dante et de Fogazzaro. Et il semble qu'au contact des ces grandes âmes inquiètes et chrétiennes, l'inspiration de notre poète ait atteint d'emblée de tout autres accents et des résultats vraiment admirables :

*Et nous, passants d'un soir, qui bûmes dans vos livres
La nostalgique ardeur dont le feu vous brûle,
Nous que ce flot d'amour laisse pour jamais ivres,
Nous l'avons bien compris...*

*De votre flamme éteinte, un long reflet demeure
Sur l'eau pure du lac et les monts d'Intelvi...*

Je ne citerai rien du long et parfait poème que M. Franz Ansel a composé en l'honneur de Dante : c'est très beau, mais hautain, froid et un peu trop didactique, à mon goût. Je préfère donner quelques extraits du plus beau morceau que renferme, selon moi, les *Muses latines*.

Il s'agit de Fogazzaro et des regrets infinis que cet écrivain a laissés dans l'âme de ceux qui le tenaient en grande admiration :

*Comme nous l'aimerions, s'il était encor là !
Sur la terrasse en fleur de la vieille villa,
Dont le mur vers l'eau bleue incline un rang d'agaves,
Quel charme d'écouter sa voix paisible et grave
Qui parlerait de Dieu, de musique et d'amour !...
Son ombre, avec le soir, grandirait sur le mur ;
Et sa voix, par degrés plus douce et plus austère,
Dirait l'obsession de l'éternel mystère,
Le savoir et la foi mariant leurs flambeaux...
Et tout ce qui survit par delà les tombeaux...
L'angélus sonnerait le salut à la Vierge ;
Le cyprès du verger porterait, comme un cierge,
Une étoile allumée à sa pointe, — et soudain,
Un grand souffle mystique emplirait le jardin...*

Et Fogazzaro commenterait longuement à ses disciples les pensées et les amours dont il avait rempli sa vie, et qui, disons-le entre parenthèses, n'étaient point toujours également orthodoxes.

*Il poursuivrait plus bas, qu'il faut qu'on communie
Avec les êtres chers dont la course est finie,
Et qu'élançée au ciel, une droite oraison*

*Est comme un haut cyprès qui garde la maison ;
Puis dirait humblement : « J'aime, je crois, j'espère. »
Et nous répondrions à mi-voix : « Notre Père... »*

Le lecteur conviendra sans doute avec moi que voilà des vers de toute beauté et que leur auteur est capable, le jour où il se mettra tout de bon à oublier Virgile, Dante et Fogazaro, de nous donner un pur chef-d'œuvre.

Mais, pour cela, je le répète, il est de toute nécessité que M. Franz Ansel consente à se dépouiller de tout souvenir livresque et qu'il se garde, comme du péché, de retourner en Italie. Je voudrais, pour ma part, que la hausse de la lire l'empêche d'y remettre jamais les pieds et le force à prendre désormais ses vacances sur les bords de la Meuse natale.

OMER ENGLEBERT.

Les idées et les faits

Chronique des Idées

Pierre Ronsard

Le quatrième retour du centenaire de sa naissance (1524-1924) met en juste émoi la république des lettres et toutes ses voix s'apprêtent à lui chanter le péan qu'entonna dès juin sa province natale. Entrons à notre tour dans le concert et, pour reprendre un mot de Chateaubriand, nasillonons en prose, quand pour célébrer dignement le Poète il faudrait parler la langue des dieux.

Il naquit dans un château vendômois, il mourut dans un prieuré tourangeau et tout le long de la bonne soixantaine d'années qu'il vécut son destin éclate en contrastes curieux.

Comme il revit dans cette estampe de la Bibliothèque nationale de Paris qui le représente le front lauré, car, il est le prince des Poètes, nez aquilin, menton énergique, œil ardent, masque sculpté par le travail, figure pensive, anxieuse même, empreinte d'une mélancolie déjà byronienne qui séduira les Romantiques.

Page d'abord, homme de Cour, errant dans les ambassades par monts et par vaux, il semblait prédestiné par sa haute extraction, par de royales amitiés, par son brillant mérite à faire son chemin dans la diplomatie ou les armes. Soudain sa carrière est brisée, à dix-neuf ans il est frappé de surdité, mais en lui fermant les oreilles, cette triste disgrâce le replie sur lui-même, le plonge dans l'étude et lui ouvre la route de l'illustration.

Il sera renaissant, humaniste, adorateur de l'antiquité, passionné d'hellénisme, s'abreuvera à longs traits à la source des auteurs anciens ; il dévore l'Iliade en trois jours, s'étendue au travail avec une fureur sacrée, pâlisant sur les livres jusqu'à trois heures du matin, à l'heure où Baif vient le relayer pour ne pas laisser refroidir la place, poursuivra ce labeur héroïque pendant des années, sera vieillard à trente ans, mais il a fondé la Pléiade, arraché à la littérature grecque et latine leurs trésors pour en doter les lettres françaises, il a révolutionné la langue, la poésie du moyen-âge, acclimaté en France l'ode piudorique, l'épique anacréontique, presque l'épopée elle-même, il a conquis l'admiration de son époque par la variété des tons, la diversité des rythmes, l'ampleur du souffle, il a donné à la culture française un essor prodigieux, et son œuvre achevée, il descend au tombeau chargé d'honneurs et de gloire.

On l'avait élevé au pinacle, il en fut bientôt précipité. Malherbe vint, Boileau le suivit, ils n'eurent que dédain et mépris pour le précurseur, l'initiateur génial, et son éblouissante renommée s'éclipssa pour deux siècles. Les nourrissons battent volontiers la nourrice, les disciples parfois pensent se grandir en insultant au maître.

Mais au cadran de l'histoire sonna l'heure de la réhabilitation. Séduits, comme je l'insinuais, par son air sombre et mystérieux, les Romantiques, en quête de rythmes nouveaux, en travail de rénovation, s'épèrent de Ronsard et des critiques de marque, Gandar et Sainte-Beuve, commencèrent à lui rendre justice.

Ce qui retint l'admiration de cette époque, ce fut surtout la splendeur de ses *Odes*, la grâce exquise et la vénéusté de ses poèmes d'*Amours*, la joliesse alexandrine de ses petites *Élégies*, la plasticité merveilleuse de ses rythmes d'une si copieuse invention qu'il en est encore d'inutilisés, la belle venue de ces pièces ciselées, ouvrées avec la patience de l'ivoirier et qui cependant, comble de l'art, paraissent venir d'un seul jet et jaillir de source.

Qui donc n'entend chanter dans sa mémoire ces vers embaumés d'une délicieuse fraîcheur, adressés à Cassandre.

*Mignonne, allons voir si la rose
Qui ce matin avait desclose
Sa robe de pourpre au soleil
A point perdu cette vesprée
Les plis de sa robe pourprée,
Et son teint au vostre parciel.*

*Las ! Voyez comme en peu d'espace,
Mignonne, elle a dessus la place,
Las ! las ! ses beautés laissées choir !
O vraiment marastre Nature,
Puisqu'une telle fleur ne dure,
Que du matin jusques au soir !*

*Donc, si vous me croyez, mignonne,
Tandis que votre âge fleuronne
En sa plus verte nouveauté,
Cueillez, cueillez votre jeunesse ;
Comme à ceste fleur, la vieillesse
Fera ternir votre beauté.*

Oh ! sans doute, le subtil poète tourne parfois à la mignardise et à l'afféterie pétrarquaisante ; trop longtemps aussi, imitateur servile des Anciens, il se borne à les décalquer, mais le plus souvent comme il fait ruisseler les pierres du meilleur aloi dans sa poésie enchantée, et comme aussi cet amant éperdu de l'antiquité, de la vie et de la nature sent la fragilité de tous les plaisirs d'ici bas, de quels traits d'amertume est transpercé son voluptueux épicurisme !

Rappelez-vous ce tendre et mélancolique sonnet, écrit pour Hélène de Surgères ; bien qu'il s'achève encore sur le mode païen, il n'en est pas moins pénétré jusqu'au réalisme du sentiment profond de la caducité de la vie.

*Quand vous serez bien vieille, au soir, à la chandelle,
Assise auprès du feu, devidant et filant,
Direz, chantant mes vers, et vous esmerveillant :
Ronsard me célébraît du temps que j'étois belle.*

*Lors vous n'aurez servante oyant telle nouvelle,
Desja sous le labeur à demy sommeillant
Qui au bruit de mon nom ne s'aïlle réveillant,
Bénissant votre nom de louange immortelle.*

*Je serai sous la terre, et, fantôme sans os,
Par les ombres myrteux je prendray mon repos :
Vous serez au foyer une vieille accroupie.*

*Regrettant mon amour et vostre fier desdain,
Vivez, si m'en croyez, n'attendez à demain :
Cueillez dès aujourd'hui les roses de la vie.*

Dans les *Trophées*, J. M. de Heredia a consacré à Ronsard un sonnet qui sonne comme un timbre d'or, et dont je détache les deux tercets :

*Tout meurt. Marie, Hélène et toi, frère Cassandre,
Vos beaux corps ne seraient qu'une insensible cendre,
— Les roses et les lys n'ont pas de lendemain —*

*Si Ronsard, sur la Seine ou sur la blonde Loire,
N'eût tressé pour vos fronts, d'une immortelle main,
Aux myrtes de l'Amour le laurier de la Gloire.*

Eh bien ! voilà tout le Ronsard que Sainte-Beuve nous a fait connaître avec sa perdue érudition et il nous a caché le vrai, le grand Ronsard, le premier grand poète moderne, le poète sorbonnique et papalin, sorbonnique et papalin, comme disaient les Huguenots, le poète religieux et national, celui qui a mérité les félicitations de Pie V, celui que nous avons le droit de revendiquer avec orgueil, parce que les pamphlétaires lui ont attribué avec colère l'échec de la Réforme en France, parce qu'il a souffert et lutté pour la foi, parce qu'il a sauvé la religion au pays de Saint-Louis !

La France est pour lors déchirée entre le catholicisme traditionnel et le calvinisme, la bataille se livre autour du faible petit Charles IX que l'on veut entraîner dans l'hérésie pour faire de celle-ci la religion de l'État, et il s'agit de savoir si Genève l'emportera sur Rome, si la France restera catholique ou deviendra calviniste. Qui l'emportera ? On ne le sait pas encore. Les épées bondissent du fourreau et s'entrechoquent, les prédicants font assaut de violence et d'astuce et on ne leur donne pas la réplique. Les évêques se taisent. Les Jésuites ne sont pas encore alignés sur le front, Bossuet est bien loin, le Concile de Trente est suspendu pour huit ans et l'hérésie s'avance chaque jour, gagne du terrain et sape le vieil édifice de la croyance.

C'est alors que Ronsard — et la Pléiade avec lui — a senti bouillonner son sang catholique, se réveiller sa foi profonde, sa foi de chrétien et de tonsuré, car il était clerc et largement pourvu de bénéfices, le joueur de flûte amoureuse, le chantre de Cassandre, de Marie et d'Hélène !

N'écouterait que l'appel impérieux de sa conscience, bravant un torrent d'injures et de calomnies, il se jette à corps perdu dans la mêlée, il ajoute à sa lyre une corde d'airain frémissante d'indignation, il en arme sa Muse comme d'une épée et elle sera la Durandal du poète paladin. De décembre 1560 au mois d'avril 1563, sept longs Discours se succèdent que d'accord avec ses contemporains il regarda toujours pour la partie la plus forte de ses écrits, le couronnement de ses différents recueils, son meilleur titre devant la postérité, et ni lui ni ses contemporains ne s'y sont trompés. De ces vers superbes étincelant de beauté, desquels date, et non pas du *Cid*, la grande poésie française, de ces alexandrins flamboyant d'éloquence qui vengent l'honneur de l'Église et l'honneur de la France, il zèbre la tourbe immonde des prédicants et décharge sur eux des coups formidables.

« Avec une vigueur, écrit Henri Franchet, et une magnificence d'expression que l'Europe n'avait point entendues depuis Dante », il presse l'adversaire de solides arguments, défend à la fois la cause de la religion et de la patrie, prône l'union des Français, fulmine des réquisitoires terribles contre les hérétiques, enflamme d'une sainte ardeur l'armée catholique de la Ligue, réduit à néant les injures et les calomnies des Huguenots.

Entendez-le, par exemple, mettre en opposition violente le fanatisme des réformés et la morale du Christ.

*Eh quoi ! brûler maisons, piller et briganter,
Tuer, assassiner, par force commander,
Appelez-vous cela Églises Réformées ?*

*La foi, me dites-vous, vous fait prendre les armes.
Si la religion est cause des alarmes,
Des meurtres et du sang que vous versez ici,
Hé ! qui de telle foi voudrait avoir ici,
Si par fer et par feu, par plomb et poudre noire,
Les songes de Calvin vous voulez faire croire ?*

*Ne prêchez plus en France une Évangile armée
Un Christ empistoillé tout noirci de fumée
Qui comme un Méhémét va portant à la main
Un large coutelas rouge de sang humain.*

*(Vous) de l'Apocalypse êtes les sauterelles
Lesquelles, aussitôt que le puits fut ouvert
D'enfer, par qui le ciel de nues fut couvert,
Aveque la fumée et la terre sortirent.*

*Elles avaient de fin or les couronnes aux têtes ;
Ce sont vos morions perlés par les crêtes ;
Elles avaient tout le corps de plastrons enfermé ;
Les vôtres sont toujours de corselets armés ;
Comme d'un scorpion leur queue était meurtrière ;*

*Ce sont vos pistolets qui tirent par derrière ;
Pendant était leur maître, et le vôtre a perdu
Le sceptre que vos Rois avaient tant défendu.*

Dans ces luttes religieuses, Ronsard par la plume et par l'épée dépensa dix années de sa vie, et, désormais de 1570 à 1585, date de sa mort, le chrétien et le patriote font honneur au clerc, dans son œuvre au moins et le pur humaniste a vécu. La *Franciade* et les *Hymnes* sortiront de la même veine nationale et religieuse et l'auteur des *Amours* ne se retrouvera plus que dans les *Sonnets pour Hélène* où l'on sent partout, comme l'observe judicieusement Claudius Grillet « la nostalgie des printemps enfuis, l'obsession de la beauté et de la mort ».

Le pauvre grand homme qui avait combattu pour sa foi, mais qui, entraîné par le tourbillon de la Renaissance, n'avait pas su la vivre, mourut en chrétien repentant dans son prieuré de Saint-Cosme près Tours où il fut enterré. La Révolution n'a pas respecté sa tombe, en vain recherchée jusqu'à présent sous les ruines de l'église conventuelle; le siècle passé a ressuscité sa gloire si longtemps ensevelie, le nôtre l'a vue monter à son zénith. La postérité célèbre le grand poète et Dieu certes aura entendu cette humble imploration du chrétien que Claudius Grillet détache d'une paraphrase du *Te Deum* :

*O Christ éternel et tout bon
Fais à tes serviteurs pardon,
Que tu as par ta mort amère
Rachetés de rançon si chère.
..Seigneur tout bénin et tout bon
Répands ta pitié dessus nous
En toi, Seigneur, nous espérons.*

J. SCHYRGENS.



HONGRIE

Le traitement des minorités

D'après un article de Francis Maxwell : Le traitement des minorités hongroises, dans THE FORTNIGHTLY REVIEW d'août 1924.

Dès novembre 1915, le gouvernement Britannique déclarait *urbi et orbi* l'intention des Alliés de ne pas s'arrêter avant d'avoir définitivement émancipé « l'Europe et le monde » du règne de la force. Depuis, ce principe a été proclamé à satiété. Aujourd'hui pourtant nous voyons que les vainqueurs n'ont fait que substituer une série de maux à une autre. Les traités de Saint-Germain et de Trianon, en particulier, ont créé, au point de vue des minorités nationales, une situation tout aussi compliquée et difficile que celle d'avant-guerre.

Examinons en particulier celle qui a été faite à la Hongrie, pays qui comptait naguère vingt millions d'habitants, qui en compte aujourd'hui huit millions.

La protection des minorités en Hongrie (Slovaques, Allemands, roumains, Croates), a été confiée, à Trianon, à la Société des Nations ; le traitement de ces minorités, comme l'auteur peut le certifier, ne laisse presque rien à désirer.

Le tableau change si nous sortons de la Hongrie.

La Slovaquie compte 30 % de population hongroise. Celle-ci peut se plaindre de diverses injustices commises à son égard. La nouvelle loi agraire est une véritable loi de spoliation ; or elle est dirigée presque exclusivement contre les propriétaires fonciers hongrois et allemands. Dans certaines régions de la Slovaquie méridionale, le gouvernement tchèque a recouru à un système de colonisation qui transforme la majorité hongroise locale en minorité. Les recensements ont aussi pour résultat de diminuer artificiellement la population magyare et, dès lors, de la priver du droit de se servir de la langue hongroise devant les tribunaux ou dans les écoles, l'usage de cette langue y étant interdit là où les Hongrois ne forment pas plus de 20 % de la population. Beaucoup d'autres abus sont à signaler en ore.

En Roumanie le tableau change quelque peu. Les minorités nationales y forment plus d'un quart de la population générale (dont 1.700.000 Hongrois). Alors qu'en Tchéco-Slovaquie les méthodes employées par l'administration, pour être violentes, restent généralement dans les cadres de la légalité, en Roumanie c'est l'arbitraire complet. La concussion y est terriblement développée en général, mais du moins le citoyen roumain, s'il donne un pot-de-vin au fonctionnaire, obtient-il par là une faveur quelconque, alors que l'infor-

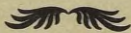
tuné Hongrois doit casquer toujours et partout, même s'il ne fait que solliciter un droit que la loi lui accorde ! La réforme agraire appliquée de façon différente en Roumanie proprement dite et en Transylvanie, a été là aussi une véritable mesure de spoliation. L'auteur peut certifier qu'en spoliant les propriétaires fonciers hongrois et en les obligeant à quitter le pays, les autorités roumaines foulent aux pieds, le plus tranquillement du monde, toutes les clauses du traité de Trianon, protégeant les droits des minorités.

Dans ce domaine aussi la concussion se donne libre carrière : on commence généralement par confisquer les terres du propriétaire hongrois ; celui-ci s'adresse aux tribunaux : il existe trois instances ; il faut donc payer trois fois au moins, et encore n'est-il jamais sûr d'obtenir son dû. Un propriétaire hongrois a raconté à l'auteur comment il dut se concilier la faveur d'un des magistrats (!) à la veille de l'examen de son affaire. Le dit magistrat avait une grande réputation d'intégrité et il ne pouvait déceintement être vu s'entretenant avec un Hongrois. Il fut donc décidé que le matin du jour où son affaire serait traitée, le Hongrois passerait à une certaine heure sous les fenêtres du magistrat. C'est ce qu'il fit et vit à sa surprise un homme qui lui tournait le dos. Son embarras ne fut pas du reste de longue durée : sans se retourner le magistrat mit ses deux mains derrière le dos, les ouvrit et le Hongrois put y glisser l'argent qu'il avait apporté.

En Yougo-Slavie, ce sont encore les « réformes » agraires, plus dures que celles même de Tchéco-Slovaquie et de Roumanie, qu'incriminent surtout les Hongrois devenus citoyens yougoslaves. Mais l'auteur ayant séjourné dans le Banat et la Baecsk, peut certifier que les Magyars y ont à se plaindre de beaucoup d'autres injustices, spécialement dans le domaine de l'instruction publique.

Somme toute, la police comme l'administration font tout ce qui dépend d'elles pour rendre aux Hongrois l'existence insoutenable, afin de les forcer à émigrer et de diminuer autant que possible le nombre des Magyars habitant ces deux provinces.

On voit par ce qui précède combien les plaintes des Hongrois à l'adresse des gouvernements de la Petite Entente sont justifiées. Il serait hautement désirable que la Société des Nations prit en mains l'affaire et soumit cette question des minorités hongroises à une enquête sérieuse. Les conditions actuelles sont inadmissibles et grosses de dangers pour l'avenir.



AFRIQUE DU SUD

Le nationalisme

D'après un article du Lieut.-Colonel H. M. Meyler : Les Nationalistes de l'Afrique du Sud, dans THE FORTNIGHTLY REVIEW, de septembre 1924.

Les paroles de Pline : *Ex Africa semper aliquid novi*, reviennent à l'esprit à l'occasion des élections générales récentes dans l'Union Sud-Africaine. Aujourd'hui le parti représente l'ultra conservatisme boer qui y gouverne conjointement avec le parti travailliste local.

Dès avant ces élections, le public britannique avait été quelque peu troublé par des articles de journaux affirmant que si le général Hertzog y triomphait du général Smuts, l'Union Sud-Africaine allait rompre les liens la rattachant à l'Empire britannique.

Ces rumeurs étaient du reste fort exagérées.

Le Boer change peu avec les années. Jusqu'à aujourd'hui les fermiers du *veld* contrôlent dans une large mesure les destinées du Sud-Africain. La plupart d'entre eux sont en bons termes avec les colons anglais. Mais dans le domaine politique il y a des divergences entre les deux.

Le parti travailliste a su le mieux jusqu'ici éviter la divergence « racique » en faisant appel dans les centres industriels, aux blancs pauvres des deux races. Il a à sa tête le lieutenant-colonel Creswell. Ce parti a eu 18 sièges aux élections, mais, comme le parti de Smuts en a eu 53 et le parti de Hertzog 63, il en résulte que le Labour Party sud-africain peut jouer au Parlement un rôle décisif. Celui-ci s'est donc joint au parti « nationaliste » de Hertzog, dans le cabinet duquel le lieutenant-colonel Creswell a pris le portefeuille de la Défense Nationale. L'influence de ce loyaliste et bon patriote britannique sur les « Nationalistes » est nettement conservatrice.

Le général Smuts, après avoir été seize ans Ministre dans le gouvernement du Transvaal d'abord, puis dans celui de l'Union, a au-

jourd'hui une position difficile ; le mécontentement qu'il a inspiré a surtout à sa base des griefs d'ordre commercial, dus en partie à l'ignorance boer ; mais il est inutile de tâcher de discuter avec les Boers !

La position actuelle du général Hertzog peut se comparer à celle de M. Mac Donald au début. Après des années de discours aux réunions publiques, les responsabilités gouvernementales ne sont pas faciles, surtout pour un chef de parti qui a fait appel aux extrémistes. Mais les « Nationalistes » sont des politiciens non dénués d'astuce et ils se rendent compte que la majorité du corps électoral ne va pas longtemps appuyer un parti dont le loyalisme serait suspect. Aussi le parti Hertzog préfère-t-il recourir, dans le domaine des relations de l'Union Sud-Africaine avec le reste de l'Empire, à des formules inoffensives.

Mais ici la question se complique. D'une part les Hollandais -Africains demandent pour leur pays une liberté d'action complète, de l'autre ils appréhendent les dangers de l'isolement. Ils se souviennent encore de l'escadre russe contourant en 1905 le Cap de Bonne-Espérance pour aller périr dans le détroit de Corée. A plus forte raison, se disent-ils, une escadre nipponne pourra arriver un jour jusqu'au Cap de Bonne-Espérance... Une région comme l'Afrique australe, prodigieusement riche en or et en pierres précieuses, pourvue d'un climat incomparable a besoin d'être fortement protégée. Du reste on s'en rend très bien compte.

Quels sont les hommes qui dirigent le parti « Nationaliste » ? Outre le général Hertzog, il y a d'abord Hull : d'abord « trésorier » dans l'administration autonome du Transvaal, puis premier ministre des Finances de l'Union Sud-Africaine, poste dans lequel il rendit d'éminents services. Pour le moment il n'est du reste ni ministre, ni même membre du Parlement. Son immense expérience de la politique et des affaires en fait quand même le plus écouté des conseillers de Hertzog. Vient ensuite le financier éminent qu'est van der Horst. Battu aux élections, il n'a pu devenir membre du gouvernement. Il y a encore de Villiers, Juge-Président de la Cour Suprême du Transvaal, ancien attorney-general dans le Cabinet du général Botha. On avait parlé de lui, avant les élections, comme du futur premier ministre du Gouvernement nationaliste éventuel, auquel cas le général Hertzog aurait pris le ministère de la Justice ; mais de Villiers a préféré rester magistrat. Son influence politique est pourtant très grande.

Pour ce qui est du général Hertzog lui-même, c'est un homme d'une grande culture et d'un grand charme personnel, mais sa mentalité n'est pas facile à suivre. Il parle non sans éloquence le (High Dutch) haut-hollandais, mais expose ses vues politiques en un langage parfois par trop tortueux. Son attitude véritable envers l'Empire britannique n'est pas très claire, et longtemps il demeura à ce point de vue suspect à beaucoup d'électeurs britanniques. Pourtant il a plus d'une fois répudié catégoriquement tout séparatisme. Lors de l'insurrection boer au début de la Grande Guerre, il a scrupuleusement évité tous rapports avec les insurgés. Il est juste d'ajouter pourtant qu'il a été porté au pouvoir en partie par les votes de ceux qui avaient sya pathisé avec la tentative malheureuse du général Beyers. On se souvient de la triste fin de ce dernier, se noyant dans une rivière gonflée par les pluies, alors que les troupes du général Smuts étaient à ses trousses.

Celui-ci, abattu aux dernières élections, n'a pas abandonné la direction de son parti pour cela. Toujours à la tête de l'opposition, il reste dans l'Afrique du Sud en attendant son heure, qui certainement sonnera un jour. Son prestige reste grand, et les « Nationalistes » devront agir avec une grande circonspection. Il n'est pas impossible — la politique a de ces détours — que, pour se réhabiliter aux yeux de l'Empire, Hertzog va adopter à l'égard des 160.000 asiatiques domiciliés dans l'Union, une politique plus tolérante que celle de Smuts.

Le parti « Nationaliste » a une tâche importante devant lui : il serait éminemment désirable qu'il inculquât à la population indigène, cinq fois plus nombreuse que les Européens, des méthodes agricoles plus perfectionnées à la place des méthodes primitives aujourd'hui en usage. Il serait également d'une haute importance d'attirer dans le pays plus d'immigrants européens. Il est vraisemblable que le parti nationaliste se rendra compte de ce que ces deux *desiderata* ont de raisonnable. S'il le fait l'Afrique du Sud a une ère de prospérité devant elle.





EAU DE COLOGNE
IMPERIALE
*Rafraîchit comme une source
 aux parfums de fleurs*
 PARFUMERIE - BOLDOOT - BRUXELLES

MARCHAND TAILLEUR

—o—
 COSTUMES

DE

SOIRÉES

ET DE

CÉRÉMONIES

—o—

MAISON

L. DUPAIX

50, rue du Marais, Bruxelles

Tous ceux qui font de la POLYCOPIE
 emploient

LA PIERRE HUMIDE

A REPRODUIRE

Marque « AU CYGNE »

Tout s'efface comme sur une ardoise

Nombreuses références dans le monde entier. — Envoi franco
 Nombreux dépôts en Belgique

Demandez catalogue :

USINE CYGNE, ST MARS LA BRIÈRE (Sarthe)

Application générale de l'électricité

A. CORMOND

LUMIÈRE - FORCE MOTRICE

LUSTRERIE - ABAT-JOUR

1, Rue de Gravelines, BRUXELLES

GRAVURES

EXPOSITION PERMANENTE CHEZ :

W. H. SMITH & SON

(SALON D'ART DU 1^{er} ETAGE)

POINTES SÈCHES, EAUX FORTES, DESSINS ORIGINAUX, ETC.

GRAVURES ANGLAISES & AMÉRICAINES

78, RUE DU MARCHÉ-AUX-HERBES
 BRUXELLES

ORFÈVRERIE

CHRISTOFLE

SUCCURSALE DE BRUXELLES

58, rue des Colonies

TÉLÉPHONE 177.89



ORFÈVRERIE ARGENTÉE ET
 DORÉE — ORFÈVRERIE D'AR-
 GENT — SERVICES DE TABLE
 — SERVICES A THÉ —
 — SURTOUT CANDÉLABRES —
 CADEAUX ET CORBEILLES
 DE MARIAGE
 — COUPES DE SPORTS —



MEMORIAL JUBILAIRE

DE

Son Éminence le Cardinal MERCIER

ARCHEVEQUE DE MALINES et PRIMAT DE BELGIQUE

1874-1924

Publié sous la direction du Baron Eugène de Waha de Baillonville, avec la collaboration de la "Revue catholique des idées et des faits", la direction artistique de M^r A. J. J. Delen, conservateur-adjoint du Musée Plantin-Moretus, professeur d'histoire de l'art à l'Académie des Beaux-Arts d'Anvers

SOMMAIRE

1. — Biographie du Cardinal
(Illustrée de nombreux portraits hors texte de Son Éminence aux différentes époques de sa vie).
2. — Son Eminence dans l'intimité
(Illustré de vues superbes et inédites du palais archi-épiscopal).
3. — Le Cardinal et la grande guerre
(Illustrations caractéristiques de cette tragique période).
4. — La Belgique ecclésiastique sous l'autorité de Son Eminence ;
a) Les Evêques et les Evêchés ;
b) Les Cathédrales *(vues extérieures et intérieures)*.
c) Reproduction hors texte des œuvres capitales de l'art religieux national faisant partie de notre patrimoine artistique.
5. — Notice biographique des Papes sous lesquels Son Eminence a exercé son mandat sacerdotal (Portraits).
Le Vatican. — Reproduction d'art des vues historiques : Les jardins, la Chapelle Sixtine, la Bibliothèque, etc.
6. — Hommage à Son Eminence
Lettres autographes des plus hautes personnalités mondiales avec portraits des auteurs, et reproduction des plus remarquables articles publiés à l'occasion du jubilé.
7. — Le jubilé — Compte rendu.
(Illustration des principales phases du jubilé).
Hors texte. — Le portrait en couleurs de Son Eminence
(Textes par d'éminentes personnalités ecclésiastiques, politiques et littéraires).

Description des éditions du Mémorial Jubilaire

ÉDITION DE LUXE

Le MÉMORIAL JUBILAIRE de S. É. le Cardinal Mercier formera un grand volume d'art in-quarto (26 1/2 × 32 cm.) sur papier anglais « Featherweight » pour le texte, sur couché mat crème pour l'illustration.

L'ouvrage constituera un ensemble d'environ deux cents pages, avec de nombreuses et magnifiques planches hors texte ayant trait à la vie et l'œuvre de S. É. le Cardinal Mercier, aux églises de Belgique et à leurs trésors d'art, au Vatican, etc. etc. Le texte en caractères monastiques, orné de lettrines et de culs-de-lampe originaux et spécialement gravés pour le Mémorial sera imprimé en deux couleurs.

L'ouvrage sera broché ou relié au choix du souscripteur : broché en carton de Hollande (Van Gelder à la main) ou relié en pleine reliure simili maroquin, feuilles de garde spéciales, impression au balancier à froid et en or, portant l'écu du Cardinal.

Prix : frs. 95.— par exemplaire broché et frs. 125.— l'exemplaire relié.

ÉDITION DE GRAND LUXE

Il sera tiré du Mémorial un nombre restreint d'exemplaires numérotés sur papier de Hollande Van Gelder, filigrané et à la main, et sur carton couché de grand luxe. Reliure d'amateur chagrin et toile, fers spéciaux.

Prix de l'exemplaire : 300.— frs.

ÉDITION NOMINATIVE

Édition sur papier du Japon des Manufactures Impériales (texte et planches), reliure d'art à la main en plein maroquin du Levant et impression en mosaïque.

Édition dont chaque exemplaire sera tiré spécialement pour chaque souscripteur et qui portera son nom en préface et isolément.

Prix de l'exemplaire : 750.— frs.

Comme le nombre d'exemplaires du MÉMORIAL sera strictement limité à celui des souscripteurs, prière d'envoyer les souscriptions sans retard à la REVUE CATHOLIQUE DES IDÉES ET DES FAITS, 81, rue de l'Abbaye, Bruxelles

Caisse générale de Reports et de Dépôts

SOCIÉTÉ ANONYME

SIÈGE SOCIAL :

BRUXELLES, 11, RUE DES COLONIES, 11

Capital : 20.000.000

Réserves : 24.000.000

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE :

Comptes de Chèques et de Quinzaine.

Dépôts de Titres et de Valeurs.

Lettres de Crédit.

Prêts sur Titres.

Coffres-Foris.

BUREAUX DE QUARTIER :

Place Bara, 14, Cureghem

Parvis Saint-Gilles, 33, Saint-Gilles

Place Saintelette, 26, Molenbeek

Rue des Tongres, 60-62, Etterbeek

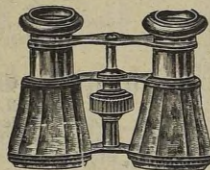
Place Liedts, 18, Schaerbeek

Rue du Bailli, 79, Ixelles.



Maison du Lynx

rue de la Bourse, 34 BRUXELLES



Lunetterie — Optique — Jumelles
Baromètres — Faces à main
Articles de Luxe et ordinaires

Exécution soignée des ordonnances
de Messieurs les Médecins-Oculistes

Etablissement Mauquoy & Fils

Graveurs — Médailleurs — Photograpeurs — Timbreurs

7, Marché St-Jacques, ANVERS

MAISON FONDÉE EN 1875

Tél. 6242

L'EXPOSITION

de G. CARAKÉHIAN, 21-22, Place S^t-Gudule, est prolongée d'une semaine. Tous les tapis en vente sont garantis pur Orient et les prix très avantageux sont marqués en chiffres connus

TAPIS A PARTIR DE 200 FRs

A la Grande Fabrique

E. Esders

26, rue de la Vierge Noire, 26

Bruxelles

Maison fondée en 1877

Téléphone 3003

Diplôme d'honneur à l'Exposition de Bruxelles en 1910

Vêtements pour hommes, dames et enfants

Livrées et uniformes. Vêtements de sports et voyages.
Lingerie. Bonnetterie. Chapellerie. Ganterie. Chaussures.
Cannes. Parapluies. Fourrures. Modes.



CHOCOLAT**DU C ANVERS**LA GRANDE
MARQUE BELGE

La Voix de son Maître

La marque qui se trouve sur tous nos Gramophones et Disques

C'est le symbole de la suprématie

—

Demandez nos Catalogues et l'adresse du revendeur le plus proche

—

C^{ie} française du Gramophone
BRUXELLES
171, Boul. Maurice Lemonnier
65, rue de l'Écuyer
42, Place de Meir. — Anvers

VAN CAMPENHOUT Frères et Sœur

MAISON FONDÉE EN 1873

—: **François VAN NES** Successeur —:
13, RUE DE LA COLLINE, BRUXELLES Tél. : 227.04

TYPOGRAPHIE — LITHOGRAPHIE — PAPETERIE — MAROQUINERIE
FABRIQUE DE REGISTRES — COPIE-LETRES
CHAPELETS — ARTICLES DE BUREAU — LIVRES DE PRIÈRES

Usine électrique : 36, RUE VANDERSTRAETEN

ÉTABLISSEMENT

DES

SŒURS DE NOTRE-DAME

Rue de l'Empereur, 13-15, ANVERS

École moyenne. — École normale primaire préparatoire au diplôme officiel d'institutrice. — Régime flamand. — École normale moyenne préparatoire au diplôme officiel de régente. — Régime flamand et wallon.

Section des langues germaniques; Section littéraire; Section scientifique; Cours d'enseignement supérieur.

PROSPECTUS SUR DEMANDE

Institut des Sœurs de la Providence
de **GOSELIES**

École normale agréée de l'État. — École normale gardienne
École professionnelle-ménagère agréée
Pensionnat : Études primaires et moyennes selon les programmes officiels

L'établissement, à proximité de la campagne, offre toutes les garanties de salubrité désirables.

Un parc de 6 hectares permet aux élèves le travail et l'étude en plein air, pendant la bonne saison et procure des divertissements variés.

L'examen d'admission à l'école normale aura lieu le 23 septembre

DEMANDEZ PROSPECTUS

Moins que

10

CENTIMES

par
Semaine

PAR L'EMPLOI DU

"NUGGET"
POLISH POUR CHAUSSURES
Institut Saint-Boniface

82, rue du Viaduc, à Ixelles

Externat

Internat

Demi-Pension

Maison de Melle, lez Gand
sous la direction des Pères Joséphites

Cours préparatoires (3 ans). — Humanités gréco-latines (6 ans). — Écoles spéciales de commerce et d'industrie (6 ans). — Cours scientifiques (2 ans).

Le plus ancien Collège d'humanités et la plus ancienne École de commerce du pays. — Vastes installations modernes; collections scientifiques de premier ordre.

L'« Maison » n'accepte que des internes

Fr. 2000 — 2400 — 2700